TABLE DES MATIÈRES

Siège social de la Caisse	2
Mission de la Caisse	3
Faits saillants	4
Message du président	5
Message du directeur général	10
Conseil d'administration	15
Rapport du comité de vérification	16
Rapport des activités de crédit	18
États financiers au 31 décembre 2008	19
Engagement dans le milieu	52
Organismes bénéficiaires	53
Engagement en images	56
Services aux particuliers	64
Services aux entreprises	65
L'équipe Trillium	66
Heures d'ouverture et coordonnées	68

CE RAPPORT ANNUEL EST IMPRIMÉ SUR DU PAPIER ROLLAND ENVIRO 100

Note au lecteur
Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

SIÈGE SOCIAL DE LA CAISSE

INSTITUTION FINANCIÈRE COOPÉRATIVE, LA CAISSE POPULAIRE TRILLIUM OFFRE À SES MEMBRES DES SERVICES FINANCIERS DE GRANDE QUALITÉ TOUT EN TRAVAILLANT ACTIVEMENT AU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE SON MILIEU.

Crédit Pierre-André Simard

CAISSE POPULAIRE TRILLIUM
Siège social
1173, chemin Cyrville
Ottawa (Ontario) K1J 7S6
Téléphone : 613 745-2123
Télécopieur : 613 745-2723

AccèsD
www.desjardins.com/caisse-trillium
1 800 CAISSES

PERSONNES-RESSOURCES DE LA DIRECTION

NORMAND LEROUX, Directeur général
normand.leroux@desjardins.com

HÉLÈNE PAQUETTE, Adjointe administrative
helene.w.paquette@desjardins.com

LYSANNE ROULEAU, Conseillère - Communication et vie associative
lysanne.h.rouleau@desjardins.com

MISSION DE LA CAISSE

Notre Vision

Le fournisseur de choix de produits et de services financiers de qualité qui est à la fine pointe de la technologie tout en donnant priorité à l'aspect humain afin d'être la principale institution financière des francophones de nos collectivités.

Notre Mission

- d'offrir une gamme complète de produits et de services financiers qui répondent aux besoins variables de nos sociétaires;
- de mettre en œuvre des stratégies cohérentes en vue de favoriser l'éducation et le développement économique, social et culturel de la communauté francophone de nos collectivités;
- de promouvoir les valeurs et les pratiques coopératives.

Nos Valeurs

La Caisse populaire Trillium valorise :

- la personne – le respect d'autrui y est de rigueur, nous sommes axés sur le bien-être de nos sociétaires et nos employés font partie intégrante de nos valeurs. Nous y reconnaissons la nécessité de formation continue pour les employés;
- l'engagement communautaire;
- le caractère francophone – il est à l'origine de notre raison d'être;
- une relation très particulière entre ses sociétaires – tous sont propriétaires de la Caisse et exercent leur droit démocratique de sociétaires à l'assemblée annuelle;
- le partage des gains opérationnels – il se fait au bénéfice des propriétaires-sociétaires;
- la poursuite de l'excellence – l'amélioration continue des services, des produits, des employés et des membres du conseil d'administration;
- du leadership motivant – l'honnêteté, l'intégrité, la communication ouverte, soit du leadership visionnaire à tous les niveaux;
- la puissance du réseau et de ses composantes – nous encourageons le travail en équipe afin de bâtir sur les forces et les compétences de la collectivité des employés vers un but commun;
- l'esprit novateur – nous osons remettre en question nos procédures, nous encourageons la créativité et nous voulons apprendre des autres.

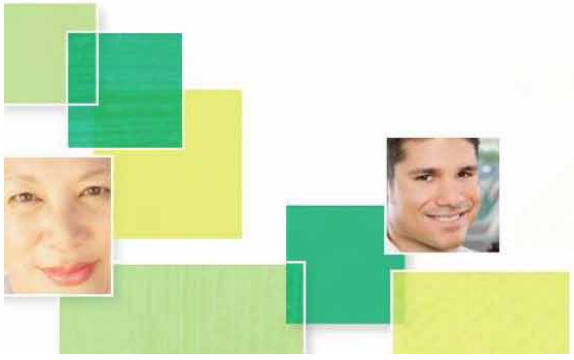

FAITS SAILLANTS

LA CAISSE POPULAIRE TRILLIUM, C'EST :

UNE INSTITUTION FINANCIÈRE ACCESSIBLE ET AVANT-GARDISTE, EN CONTACT ÉTROIT AVEC SES MEMBRES :

- 10 centres de service et 13 guichets automatiques couvrant l'ensemble du territoire;
- un centre financier aux entreprises;
- un service de gestion des avoirs.

UN PERSONNEL COMPÉTENT ET UNE GAMME COMPLÈTE DE PRODUITS ET DE SERVICES FINANCIERS :

- une équipe de 87 employés en relation étroite et personnalisée avec les membres de la Caisse;
- une équipe de 29 employés dédiés aux entreprises membres de la Caisse;
- un groupe-expert de planificateurs financiers et de spécialistes des filiales;
- quatre (4) représentants hypothécaires Desjardins;
- une gamme complète et adaptée de produits et de services de financement, de placement, d'assurances et de produits complémentaires.

UN LIEU OÙ SE CONCRÉTISENT LES AVANTAGES DE LA DISTINCTION COOPÉRATIVE :

- des ristournes de 2 905 000 $ versées au cours des 5 dernières années;
- des dons, des commandites et des bourses d'études, de plus de 135 000 $ (année 2008), appuyant des projets concrets en collaboration avec plus de 200 organismes et groupes du milieu;
- 14 administrateurs dont un jeune administrateur stagiaire;
- plus de 20 000 membres qui croient aux valeurs de la Caisse.

DES CHIFFRES QUI EN DISENT LONG SUR LA PERFORMANCE :

- un actif en progression de 39 710 446 $ qui s'établit à 467 187 572 $;
- un avoir des membres de 35 637 831 $;
- une croissance du volume d'affaires sous gestion de 12,40 % se situant maintenant à 959 543 100 $ dont 472 679 400 $ en épargnes et en placements et 486 863 700 $ en prêts;
- des bénéfices avant impôt de 4 198 382 $.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

CHERS MEMBRES,
JE SUIS FIER DE VOUS PRÉSENTER, AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE RAPPORT ANNUEL DE LA CAISSE POPULAIRE TRILLIUM, VOTRE COOPÉRATIVE DE SERVICES FINANCIERS.

Les résultats de votre Caisse pour l'année 2008 ont été excellents, et ce, malgré le contexte de la crise des marchés financiers qui frappe les institutions d'affaires à l'échelle mondiale. J'aimerais d'abord souligner l'importance capitale de la solidité financière ainsi que la priorité de maintenir la qualité des services aux membres et notre engagement dans nos communautés.

CRISE FINANCIÈRE ET RÉPERCUSSIONS

Avant d'aborder nos résultats financiers, faisons un retour sur la crise financière et ses effets sur l'économie globale. Rappelons-nous que la situation était à ce point critique, au cours de l'année 2008, que bon nombre de gouvernements et de banques centrales sont intervenus pour stabiliser leur système bancaire. Il en est résulté que plusieurs grandes banques, un peu partout dans le monde et notamment en Europe et aux États-Unis, ont été nationalisées, en tout ou en partie. Le Canada, malgré la solidité de son économie et de son système bancaire, n'a pu totalement échapper aux effets de la crise. Par exemple, l'indice de la bourse de Toronto, qui a atteint quinze mille points en juin 2008, est tombé sous les huit mille points en mars 2009.

Quant à Desjardins, sa situation est saine, mais ni votre Caisse, ni le Mouvement dans son ensemble ne sont isolés du reste du monde. Les effets de la crise financière ont donc été importants, comme cela se reflète notamment dans les résultats de certains fonds de participation dont les rendements viennent affecter les résultats financiers de votre Caisse. Il est à noter que ces rendements défavorables des fonds de participation sont essentiellement dus à l'instabilité et à la forte baisse des marchés financiers en 2008.

Abstraction faite de cet impact lié à la plus grave crise financière depuis la grande dépression des années 1930 et en dépit de l'environnement hautement concurrentiel dans lequel Desjardins évolue, les bons résultats financiers 2008 de la Caisse populaire Trillium montrent la performance du modèle coopératif dans les services financiers. Ces résultats nous assurent la marge de manœuvre nécessaire pour vous offrir les meilleurs produits et services, mais aussi pour continuer de nous développer et de jouer un rôle déterminant dans le développement durable et économique de nos 10 communautés.

Grâce à l'accessibilité de nos services et à la force conseil de notre personnel, nous ne cessons d'ailleurs d'améliorer notre offre de service composée de produits et services financiers à la fine pointe et adaptés à vos besoins. Par contre, nous devons continuer à évaluer notre réseau de distribution pour s'assurer de maintenir une saine gestion des affaires et des risques.

La capitalisation : un enjeu prioritaire

Dans le contexte financier actuel, la force de Desjardins tient à la solidarité qui unit toutes les caisses et leurs membres. Elle tient aussi à la prudence dont nous saurons faire preuve, par une gestion rigoureuse de notre solide base de capital, afin de pouvoir, comme caisse et comme réseau, faire face avec confiance aux turbulences qui pourront encore se produire dans notre environnement économique au cours de la présente année.

Accroître le capital de la Caisse populaire Trillium est donc un enjeu primordial des membres du conseil d'administration. Le moyen le plus direct et le plus efficace d'alimenter son capital est le versement des bénéfices à la réserve. De là la décision équilibrée du conseil d'administration de verser ses bénéfices à la réserve, mettant ainsi en veilleuse le plan de ristournes, tout en conservant une implication soutenue dans le milieu par des dons, des commandites et des bourses d'études.

Équipe Trillium : Nous croyons à la qualité

Tout au cours de l'année 2008, votre Caisse a redoublé d'efforts pour garantir de hauts standards de qualité pour les services offerts aux membres. Son personnel a profité des programmes novateurs de perfectionnement concernant les produits et services, la relation conseil et la qualité de service.

Un sondage mené en novembre 2008 auprès de 400 membres montre en effet que nos efforts ne sont pas vains. Vous nous avez exprimé votre appréciation au sujet de la qualité de notre prestation de services. Le niveau d'appréciation que vous avez exprimé est supérieur à celui du Mouvement Desjardins et à celui des banques. Nous entendons bien poursuivre sur cette lancée en 2009. Nous vous remercions grandement de prendre le temps de répondre à ce sondage, outil de mesure important pour continuer à nous améliorer.

Votre conseil d'administration et les gestionnaires de la Caisse ont aussi à cœur leur perfectionnement. Les administrateurs de la Caisse ont bénéficié, entre autres, de formations liées aux enjeux de la gouvernance démocratique et efficiente de notre groupe financier de nature coopérative. Les gestionnaires, quant à eux, ont suivi des formations sur les fonds de placements, la conformité, le recyclage des produits de la criminalité ainsi que sur le *coaching* de ventes.

La qualité du service aux membres constitue toujours un enjeu important pour Desjardins et l'ensemble du réseau des caisses populaires.

Palmarès 2009 des Employeurs de choix au Canada : Desjardins parmi les meilleurs

Cette année, Desjardins s'est vu décerner l'honneur d'avoir sa place au 46e rang du palmarès 2009 des *50 Employeurs de choix au Canada*, et ce, dès sa première tentative. Ce palmarès, qui en est à sa 10e année, est déterminé à l'aide d'un sondage de la firme Hewitt et Associés qui mesure le niveau de mobilisation des employés et des gestionnaires. Il permet en outre aux entreprises de se comparer et de connaître le niveau de mobilisation de l'ensemble des employés. Nous avons maintenu le même niveau de mobilisation en 2008, tandis que celui de l'industrie financière en général a essuyé un recul au cours de la même période.

L'étude *Employeurs de choix* indique qu'une organisation dont le personnel est motivé et mobilisé performe mieux que les autres. Les effets se font sentir sur le bien-être des employés, mais aussi sur le niveau de productivité et de rentabilité de l'entreprise. Une bonne nouvelle en soi pour nos membres. Le capital humain est une grande richesse pour la Caisse populaire Trillium et une force d'avenir.

Engagement dans le milieu : une force de votre Caisse

L'environnement économique et financier moins favorable n'a diminué en rien l'engagement constant de votre Caisse dans son appui au milieu. La Caisse populaire Trillium est, comme toujours, très présente au sein de ses collectivités. Nous avons ainsi apporté une aide financière significative de l'ordre de 135 000 $ à plus de 200 projets. Nous vous invitons à lire le bilan de notre engagement dans le milieu en page 52 pour connaître certaines des initiatives entreprises en 2008.

Création du Fonds d'entraide Ottawa

Le Fonds d'entraide Ottawa a pour objectif de venir en aide à des personnes aux prises avec des difficultés financières. Ce financement est offert aux personnes et aux familles d'Ottawa qui n'ont pas accès à du crédit traditionnel selon les critères d'analyse habituels.

Desjardins et les caisses populaires d'Ottawa ont injecté un montant de 38 000 $ dans la mise sur pied du Fonds d'entraide Ottawa. Cette initiative reflète nos valeurs en matière de solidarité sociale, d'éducation financière et d'engagement dans le développement du milieu.

Des fonds d'entraide existent déjà chez les caisses Desjardins du Québec depuis plusieurs années, mais en Ontario, il s'agit d'une première. Ce partenariat exprime la volonté des caisses populaires Desjardins d'Ottawa et celle d'Entraide budgétaire Ottawa à répondre de façon tangible aux besoins de la collectivité en venant en aide aux personnes et aux familles en difficulté, tout en visant la prévention. Nous espérons maintenant qu'avec les autres caisses populaires de l'Ontario nous pourrons poursuivre sur cette lignée et que des fonds similaires verront le jour dans d'autres régions.

La jeunesse : gage d'un avenir prospère

Dans le cadre du programme *Actions jeunesse Desjardins*, nous continuons à mettre en œuvre des actions concrètes en faveur de l'intégration sociale, professionnelle et financière des 15-30 ans et qui appuie leur dynamisme. Un comité jeunesse, composé de jeunes employés, gestionnaires et administrateurs de la Caisse, a aussi continué son mandat d'élaborer un plan d'action, de suivre les activités et recommandations découlant de ce plan et d'en faire la promotion.

En décembre 2008, la Caisse accueillait son troisième jeune administrateur stagiaire, André Brisebois, qui a commencé son premier mandat en janvier 2008. Le programme jeune administrateur stagiaire permet aux jeunes de 18 à 30 ans de vivre l'expérience de siéger à un conseil d'administration. Ces jeunes stagiaires apportent, entre autres, une vision de jeune adulte et des idées innovatrices sur les façons de fidéliser la clientèle jeunesse. En participant activement et de façon dynamique au développement de la Caisse et de ses communautés, ces jeunes administrateurs en herbe ont une occasion en or de vivre une expérience enrichissante et de se créer un réseau de contacts personnels et professionnels.

Nous continuons notre approche éducative envers les jeunes des écoles élémentaires participants à la caisse scolaire. Nos jeunes membres de la caisse scolaire ont pu bénéficier, encore une fois en 2008, de la ristourne jeunesse. Ce programme vise à récompenser la fréquence des dépôts pour encourager l'épargne des enfants. Nos jeunes épargnants ayant effectué un minimum de sept dépôts dans l'année ont donc reçu une ristourne de 10 $ à la fin de l'année scolaire.

La Cité de métiers : contribuer au développement de la main-d'oeuvre de demain

Pour continuer dans la lignée des jeunes, votre Caisse prévoit s'engager dans un projet qui contribuera grandement au développement économique de nos régions, soit la construction de la nouvelle Cité des métiers, un projet de La Cité collégiale qui devrait accueillir ses premiers

étudiants en septembre 2010. Desjardins et les caisses de la région d'Ottawa et Saint-Laurent-Outaouais devraient investir une somme impressionnante de 750 000 $, faisant de Desjardins un partenaire de premier plan.

L'Ontario faisant face à une pénurie de main-d'œuvre dans le domaine de la construction, c'est plus de 7 000 travailleurs supplémentaires qui seront nécessaires pour répondre à la demande dans l'Est de l'Ontario seulement. Les étudiants formés à La Cité des métiers pourront ainsi combler une partie de cette insuffisance.

L'emplacement du nouvel établissement permettra de desservir les communautés d'Ottawa, d'Orléans et de tout l'Est ontarien dont Prescott et Russell, qui représente une grande clientèle pour La Cité collégiale.

Au sommet pour Montfort

La Fondation de l'Hôpital Montfort a toujours été et restera une cause incontournable pour la Caisse populaire Trillium. C'est pourquoi Desjardins et les caisses de la région n'ont pas hésité à encourager le Défi « Au sommet pour Montfort » en octroyant des dons totalisant 18 000 $.

Une trentaine de médecins, professionnels et chefs de file de la communauté des affaires ont entrepris l'ascension du mont Kilimandjaro, en Afrique, en janvier 2009 dans le but d'amasser des fonds pour appuyer les Programmes de soins du cancer du Nouveau Montfort. L'objectif de 500 000 $, destiné à la création d'un programme destiné à la prévention, au dépistage et au traitement du cancer du sein, a été dépassé pour s'établir à 700 000 $. Ces fonds permettront donc de procéder à l'achat d'équipements à la fine pointe de la technologie comme un appareil numérique de détection pour mammographie.

Parmi les participants, deux fiers ambassadeurs de Desjardins et représentant le réseau des caisses populaires ontariennes : M^{me} Diane Derome, vice-présidente soutien au développement des affaires de la première vice-présidence Ontario, et nul autre que M. André Brisebois, notre jeune administrateur stagiaire.

Le virage vert en plein essor

La Caisse populaire Trillium est fort consciente des enjeux touchant l'environnement. Depuis maintenant trois ans, les membres des caisses populaires sont invités à poser un geste simple et bon pour l'environnement : opter pour des relevés de compte virtuels, en remplacement de tous leurs relevés de compte papier (ou livret). Pas moins de 141 764 membres du réseau des caisses ont participé au Défi relevé vert, démontrant ainsi l'engouement pour le projet. Ces résultats se traduiront par la plantation de 141 764 arbres. Grâce à cette initiative, Desjardins aura ainsi reboisé l'équivalent de plus de 179 terrains de football et permettra d'économiser près de 7 millions de feuilles de papier annuellement. Merci de relever ce beau défi bon pour dame nature.

Le Défi papier Desjardins, qui consiste à réduire la consommation de papier et à accroître l'usage de papier recyclé, fait toujours partie du paysage vert de la Caisse. Par exemple, ce rapport annuel a été imprimé sur du papier Rolland Enviro 100. Notez aussi que toutes pièces publicitaires créées par Desjardins (affiches, dépliants, brochures, lettres, etc.) sont aussi faites de papier recyclé. Dans nos 10 centres de services, nous limitons les photocopies en privilégiant la lecture à l'écran, utilisons du papier recyclé et imprimons les documents en mode recto-verso. Invité à participer au Défi papier depuis 2006 seulement, le réseau des caisses en son ensemble a réussi l'exploit de réduire sa consommation de papier de 13 %, une économie de 10 millions de feuilles.

À la fine pointe de la technologie, les membres du conseil d'administration sont désormais entièrement informatisés. Plusieurs outils sont mis à leur disposition pour éviter l'impression des documents : il utilise le site intranet dont il s'est doté en novembre 2006 et la salle de réunion du conseil est maintenant équipée pour que les administrateurs puissent y brancher leur ordinateur portable et utiliser la clé USB, accédant ainsi à toute la documentation nécessaire.

Avec moins d'impression papier, membres, employés et administrateurs font bonne impression!

Comprendre et rendre visible la distinction coopérative de la Caisse

La Caisse populaire Trillium a entrepris le programme Formation-Action à la distinction coopérative en 2008. Elle devient ainsi une caisse témoin de cette formation dont la façon de faire est toute nouvelle. En effet, comme son titre l'indique, c'est une formation où l'action domine, puisque les administrateurs, les gestionnaires, les employés et les membres sont mis à contribution.

Les buts visés sont de développer chez les administrateurs et les employés une vision commune de la distinction coopérative, qu'ils y adhèrent et qu'ils en soient fiers afin qu'ils puissent mieux la faire comprendre aux membres, aux non-membres et à la communauté.

Cette Formation-Action a également comme but d'augmenter le nombre de caisses qui réalisent un plan d'action en distinction coopérative ainsi que la proportion des membres qui perçoivent la distinction coopérative chez Desjardins.

Une stratégie pédagogique en trois étapes permet d'atteindre les buts. D'abord, une formation de base a permis de saisir la logique de service et les avantages de la distinction coopérative. Elle comprend des ateliers de travail pour identifier ce qui devrait être fait pour que Desjardins soit plus cohérent à l'égard de la distinction coopérative et pour la rendre plus visible. Une rencontre de mobilisation suit en deuxième étape pour identifier les grandes priorités d'action, pour en arriver, en troisième étape, à produire un plan d'action.

Somme toute, le conseil d'administration et la direction poursuivront leur mandat de bien vous servir, tout en restant vigilant et en exerçant une gestion serrée. Nous verrons, dans le contexte de la crise économique qui perdure, à assurer la santé et la solidité financière de la Caisse populaire Trillium.

Chers membres, soyez assurés que les valeurs coopératives continuent d'inspirer la mission, l'offre de service et la gestion de votre Caisse. Vos administratrices, administrateurs, gestionnaires ainsi que le personnel de la Caisse populaire Trillium continueront, en 2009, à consacrer leur compétence, leur professionnalisme et leurs énergies à faire de votre coopérative financière une institution qui, avec l'appui de l'ensemble des composantes du Mouvement Desjardins, sait vous accompagner dans la gestion de vos finances personnelles, quels que soient vos besoins, et qui sait conjuguer avoirs et êtres au quotidien en mettant l'argent au service des gens et des collectivités. C'est en agissant ensemble que l'on créera un avenir prospère pour votre Caisse, la Caisse populaire Trillium.

Stéphane Trottier
Président du conseil d'administration

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

J'AI LE PLAISIR DE VOUS PRÉSENTER LE RAPPORT FINANCIER DE LA CAISSE POPULAIRE TRILLIUM POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2008.

En cette année ou les marchés ont connu des soubresauts exceptionnels, les gestionnaires et employés ont, une fois de plus, uni leurs efforts pour continuer à proposer aux membres une offre de services de haute qualité répondant à leurs besoins. La croissance de notre volume d'affaires en 2008 est à la hauteur de cette volonté de tout mettre en œuvre pour assurer le développement du marché. Par contre, la rentabilité globale du Mouvement Desjardins a été touchée significativement par des éléments particuliers, soit les impacts liés au papier commercial adossé à des actifs (PCAA) et à la crise financière, affectant du même fait la rentabilité de votre Caisse.

VOLUME D'AFFAIRES SOUS GESTION

Forte d'un volume d'affaires total sous gestion de 959 543 100 $, en hausse de 12,4 % par rapport à l'année précédente, la Caisse est en bonne position dans son marché. Par son appartenance au Mouvement Desjardins, la Caisse a accès à une gamme complète de produits et services financiers en mesure de répondre à la diversité grandissante des besoins de ses 20 127 membres. Globalement, les encours d'épargne placement représentent désormais 49,3 % du volume d'affaires, alors que les produits de financement contribuent pour 50,7 % du volume d'affaires total.

	2008		2007		Variation	
	(k$)	proportion	(k$)	proportion	(k$)	(%)
Épargne placement*	472 679	49,3 %	440 168	51,6 %	32 511	7,4 %
Financement*	486 864	50,7 %	413 400	48,4 %	73 464	17,8 %
Volume d'affaires total	**959 543**	**100,0 %**	**853 568**	**100,0 %**	**105 976**	**12,4 %**

* Total bilan et composantes Desjardins (hors bilan)

ÉVOLUTION DU VOLUME D'AFFAIRES (K$)

	2004	2005	2006	2007	2008
Épargne et placements*	330 193,9	360 541,4	413 174,0	440 168,0	472 679,4
Financement*	301 928,9	329 577,4	372 728,8	413 399,5	486 863,7

* Total bilan et composantes Desjardins (hors bilan)

L'ÉPARGNE PLACEMENT

L'épargne placement (caisses et composantes) s'est accrue de 32 511 400 $, pour s'établir à 472 679 400 $, une hausse de 7,4 % par rapport à l'an passé. En plus de l'offre d'épargne à la Caisse, des efforts importants ont été déployés pour donner accès à la meilleure offre de produits financiers sous un même toit, qu'il s'agisse de fonds de placement, de valeurs mobilières ou de services de gestion discrétionnaire offerts par les composantes de Desjardins. En 2008 toutefois, compte tenu du contexte financier, les membres se sont davantage tournés vers des produits d'épargne traditionnelle où les encours ont connu une croissance importante.

	2008		2007		Variation	
	(k$)	proportion	(k$)	proportion	(k$)	(%)
Épargne placement	**472 679**	**100,0 %**	**440 168**	**100,0 %**	**32 511**	**7,4 %**
À la Caisse*	410 346	86,8 %	374 318	85,0 %	36 028	9,6 %
Avec les composantes de Desjardins	62 334	13,2 %	65 850	15,0 %	-3 517	-5,3 %
Fonds de placement	31 158	6,6 %	36 326	8,3 %	-5 169	-14,2 %
Gestion privée	10 417	2,2 %	5 491	1,2 %	4 926	89,7 %
Valeurs mobilières Desjardins	19 107	4,0 %	22 928	5,2 %	-3 821	-16,7 %
Autres	1 652	0,3 %	1 105	0,3 %	547	49,5 %

* Fait référence au passif-dépôts dans le bilan de la Caisse.

ÉVOLUTION DE L'ÉPARGNE PLACEMENT (K$)

	2004	2005	2006	2007	2008
Caisse	291 932,3	312 327,0	355 370,6	374 317,8	410 345,9
Composantes	38 261,6	48 214,4	57 862,5	65 850,2	62 333,5

LE FINANCEMENT

Le financement total de la Caisse est de 486 863 700 $ avec une croissance globale de 17,8 % cette année. Les prêts à la Caisse (particuliers et entreprises) occupent la majeure partie des activités et ont crû de 11,0 %, alors que les financements avec les composantes (prêts vendus ou partagés) ont fortement progressé avec une croissance annuelle de 76,7 %. C'est la croissance de ce dernier groupe de prêts qui a connu la meilleure performance et permis la hausse exceptionnelle de l'ensemble du portefeuille de financement.

	2008		2007		Variation	
	(k$)	proportion	(k$)	proportion	(k$)	(%)
Financement	**486 864**	**100,0 %**	**413 400**	**100,0 %**	**73 464**	**17,8 %**
À la Caisse*	411 640	84,5 %	370 824	89,7 %	40 816	11,0 %
Desjardins	75 224	15,5 %	42 576	10,3 %	32 648	76,7 %
Prêts vendus	26 190	5,4 %	11 620	2,8 %	14 570	125,4 %
Prêts partagés	42 433	8,7 %	26 130	6,3 %	16 302	62,4 %
VISA	6 601	1,4 %	4 825	1,2 %	1 776	36,8 %

* Fait référence à l'actif-prêts dans le bilan de la Caisse (particuliers et entreprises).

ÉVOLUTION DU FINANCEMENT (K$)

	2004	2005	2006	2007	2008
Caisse	281 007,1	312 187,5	335 446,1	370 823,9	411 639,7
Composantes	20 921,8	17 389,9	37 282,7	42 575,6	75 224,0

COMMENTAIRES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

LE BILAN

L'actif de votre coopérative financière s'est accru de 39 710 446 $, pour s'établir à 467 187 572 $, une hausse de 9,3 % par rapport à l'an passé. Le passif de la Caisse est de 431 549 741 $, affichant une croissance de 9,2 %. Les emprunts de votre Caisse ont augmenté de 88 519 $, soit de 0,4 %, en raison de l'augmentation du crédit. Ils se chiffrent maintenant à 20 339 791 $.

Au 31 décembre 2008, l'avoir de votre coopérative a connu une importante hausse passant de 32 256 122 $ à 35 637 831 $, soit une croissance de 10,5 %. Outre le capital social, l'avoir est constitué de capital actions 9 595 013 $ et des bénéfices non répartis 25 760 237 $. Les fonds accumulés dans les réserves de plus-value sont de l'ordre de 282 581 $.

Votre Caisse présente un capital règlementaire de 7,8 % de son actif total et de 14,4 % de son actif à risques pondérés. Nous respectons donc les exigences minimales de capitalisation ontarienne qui se situe respectivement à 4,25 % et 8,0 %. Par contre, la Caisse doit également respecter la politique de capitalisation Desjardins qui, elle, exige 6,75 % de ses actifs d'expansion. Nous respectons tout juste cette politique avec un ratio de 6,87 %.

	2008 (k$)	2007 (k$)	(k$)	(%)
Actif	467 188	427 477	39 710	9,3 %
Passif	431 550	395 221	36 329	9,2 %
Avoir	35 638	32 256	3 382	10,5 %

ÉVOLUTION DU BILAN (K$)

	2004	2005	2006	2007	2008
Actif	329 366,6	362 024,0	389 393,1	427 477,1	467 187,5
Passif	303 539,2	335 118,5	359 898,2	395 221,0	431 549,7
Avoir	25 827,4	26 905,4	29 494,9	32 256,1	35 637,8

L'ÉTAT DES RÉSULTATS

Au cours du dernier exercice, votre Caisse a réalisé des bénéfices avant juste valeur, impôts et ristournes de 4 198 382 $, en baisse de 21,1 % par rapport à l'année précédente. Ces bénéfices ont été affectés négativement par le résultat du fonds de participation ainsi que par la décision de Desjardins de ne pas verser de ristournes aux caisses.

	2008 (k$)	2007 (k$)	Variation (k$)	(%)
Revenu d'intérêts	23 208	22 493	715	3,2 %
Frais d'intérêts	10 532	9 901	631	6,3 %
Revenu net d'intérêts	12 676	12 592	84	0,7 %
Provision et pertes sur prêts (recouvrements)	501	650	-149	-22,9 %
Autres revenus	3 974	4 457	-483	-10,8 %
Autres frais	11 950	11 077	873	7,9 %
Bénéfices avant juste valeur, impôts et ristournes	4 198	5 322	-1 124	-21,1 %
Ristournes	0	1 000	-1 000	-100,0 %

Les revenus d'intérêts, qui sont un des principaux éléments subissant l'impact d'une année difficile pour les fonds de participation et la baisse des taux d'intérêts, ont totalisé 23 207 923 $, une augmentation de 3,2 % par rapport à l'an passé. Les frais d'intérêts ont, quant à eux, augmenté de 6,4 %, un écart de 631 348 $ par rapport à l'an passé. Cet écart est principalement attribuable à l'augmentation du volume d'épargne. Les pertes sur prêts ont été de 500 858 $, soit 0,1 % de l'ensemble du portefeuille de prêts consentis à nos membres particuliers et entreprises.

Quant aux autres revenus, provenant en majeure partie de la distribution de produits et services, ils totalisent 3 974 069 $, en baisse de 10,8 % par rapport à l'année passée. Cette baisse est liée à la distribution des produits et des services Desjardins en baisse de 512 607 $ ou 37,6 %. Les autres revenus générés par les opérations de la Caisse sont en hausse de 35 433 $ ou 1,3 %, cela démontre l'importance de plus en plus grande accordée par nos membres à une offre complète de produits et services financiers et témoigne de la contribution grandissante de cette source de revenus pour la Caisse.

Les autres frais ont connu une croissance modérée dans l'ensemble, soit une variation de 872 963 $ ou 7,9 %.

ÉVOLUTION DES REVENUS ET DES FRAIS D'INTÉRÊTS (K$)

	2004	2005	2006	2007	2008
Revenus d'intérêts	17 228,0	17 891,8	20 290,9	22 493,1	23 207,9
Frais d'intérêts	6 865,0	7 060,0	8 581,5	9 901,0	10 532,3

Cette année, comme l'a mentionné votre président, le conseil d'administration de la Caisse a décidé de mettre en veilleuse son plan de ristournes. Nous allons privilégier une répartition très conservatrice de nos bénéfices afin de faire face aux turbulences des marchés financiers, en virant la totalité de ceux-ci à la réserve générale et en augmentant ainsi la base de capital de la Caisse.

ÉVOLUTION DES BÉNÉFICES AVANT JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS, IMPÔTS ET RISTOURNES ($)

	2004	2005	2006	2007	2008
Bénéfices	3 667 203	2 959 801	4 217 902	5 321 640	4 198 382
Ristournes	575 000	630 000	750 000	1 000 000	0

Votre Caisse, comme le Mouvement Desjardins dans son ensemble, a intérêt à renforcer sa capitalisation dans le contexte économique et financier actuel. La plupart des grandes banques dans le monde déploient d'ailleurs des efforts particuliers en ce sens depuis plusieurs mois. Certaines, particulièrement celles qui ont été nationalisées en tout ou en partie, jouissent même de garanties gouvernementales qui leur permettent de transiger sur les marchés à meilleur coût.

Au Canada, plusieurs grandes banques ont aussi procédé à des émissions d'actions dans le but d'augmenter leur niveau de capitalisation. Pour une coopérative de services financiers, c'est la gestion équilibrée des bénéfices qui est le premier levier de capitalisation.

PRÉVISIONS

Le conseil d'administration a tenu récemment un exercice de planification afin d'établir le plan d'affaires de la Caisse ainsi que les grandes lignes budgétaires de l'exercice. Malgré la crise financière qui perdurera en 2009, ces orientations, appuyées par une gestion rigoureuse et efficace, nous permettront sans nul doute de demeurer un acteur de premier plan dans le développement économique de nos collectivités et de continuer à bien appuyer les projets de nos membres.

CONCLUSION

En terminant, je tiens à remercier tout le personnel pour son effort constant et son ouverture aux nombreux changements dans nos façons de faire. Je remercie également les administrateurs pour leur engagement et leur disponibilité ainsi que tous les membres pour la confiance qu'ils accordent à leur caisse et la fidélité dont ils font preuve à l'égard de ses services. En agissant ensemble, on assure la pérennité et la prospérité de notre Caisse.

Normand Leroux
Directeur général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

LES MEMBRES DE LA CAISSE ASSURENT LA SAINE GESTION DE LEUR ACTIF PAR L'ENTREMISE D'UN CONSEIL D'ADMINISTRATION COMPOSÉ DE MEMBRES ÉLUS. Les administrateurs élisent un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier. Le directeur général occupe le poste de secrétaire. En plus d'avoir participé à 11 réunions mensuelles, vos administrateurs siègent à différents comités du conseil.

L'EXÉCUTIF

Stéphane Trottier
Président

Ronald Tourigny
Vice-président

Jean Leduc
Trésorier

Gilles Leroux
Administrateur

Geneviève Patry
Administratrice

Normand Leroux
Secrétaire, DG

ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES

Thomas Blais

Bertin Beaulieu

Isabel Blanchard

Michel Chrétien

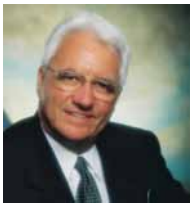
Michel Côté

Benoît Lalonde

Denis Levesque

Denis Pommainville

André Brisebois
Jeune administrateur stagiaire 2008 et 2009

RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

LA RESPONSABILITÉ DE SURVEILLER GLOBALEMENT LES OPÉRATIONS ET LE FONCTIONNEMENT DE LA CAISSE REVIENT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION.

Ainsi, il s'assure que les activités de la Caisse sont conformes aux lois et autres encadrements, que la Caisse suit des pratiques de gestion saines et prudentes et que l'avoir des sociétaires est en sécurité. Le mandat du comité vise à appuyer le conseil d'administration (conseil) dans la poursuite de ses objectifs et dans le respect des valeurs de coopération qui distinguent votre Caisse.

Le comité est composé de cinq membres élus du conseil d'administration de la Caisse. La Loi de 1994 sur les caisses populaires et les credit unions (Loi) exige que le comité se réunisse, au moins une fois tous les trois mois. Le comité s'est réuni à quatre reprises au cours du dernier exercice financier afin d'examiner différents éléments de l'administration de votre Caisse, dans le cadre des pouvoirs et devoirs que lui confie la Loi, les règlements pris en application de celle-ci et les règlements administratifs de la Caisse. Les membres du comité sont messieurs Gilles Leroux président, Thomas Blais, Michel Chrétien, Denis Levesque et Benoît Lalonde.

PLUS SPÉCIFIQUEMENT, LE COMITÉ :

1. a examiné les états financiers annuels vérifiés et a présenté les recommandations appropriées au conseil;
2. a examiné l'offre de service, le mandat, le plan de vérification des vérificateurs externes et recommandé au conseil leur acceptation ainsi que les honoraires s'y rapportant;
3. a pris connaissance des rapports d'inspection de la Société ontarienne d'assurance-dépôts et du rapport du surintendant des institutions financières de l'Ontario, le cas échéant, et de la lettre de recommandations des vérificateurs externes, a discuté avec leurs représentants respectifs de leurs recommandations, a obtenu tous les renseignements et explications demandés ainsi que les réponses de la direction de la Caisse à ce sujet et a présenté des recommandations à cet égard au conseil;
4. a pris connaissance du plan de suivis aux rapports d'inspection ainsi qu'à la lettre de recommandations et s'est assuré de sa réalisation en prenant connaissance des rapports périodiques sur l'état d'avancement des mesures;
5. a révisé la politique de contrôle interne et s'est assuré que la Caisse possédait des contrôles satisfaisants;
6. a recommandé au conseil des mesures à prendre pour protéger l'actif de la Caisse, pour veiller au respect des politiques et des méthodes de prêt et de placement et pour pourvoir à toute autre question relative aux politiques financières de la Caisse;

7. s'est assuré de l'indépendance des vérificateurs externes de la Caisse;
8. a examiné les plans anti-sinistres de la Caisse;
9. a examiné les politiques et méthodes de la Caisse régissant la façon dont elle satisfait aux exigences de la Loi en ce qui concerne les liquidités, la suffisance du capital et la gestion du risque de taux d'intérêt;
10. a examiné les dossiers judiciaires importants impliquant la Caisse;
11. s'est assuré que la Caisse a assez de personnel pour s'acquitter de ses obligations financières et comptables;
12. s'est assuré que les règles de déontologie sont connues et respectées par les administrateurs, les dirigeants et les employés et l'attestation a été signée par tous les intervenants;
13. a examiné les rapports de vérification interne concernant les crédits aux particuliers;
14. s'est assuré que la Caisse respecte la Loi sur les caisses populaires et les *credit unions*, ses règlements administratifs et les règlements administratifs de la Fédération.

Le total des prêts accordés au cours de l'exercice aux personnes assujetties à des restrictions s'établit à 643 000 $. Ces crédits ont été consentis en conformité avec la Loi, les règlements pris en application de celle-ci, les règles de déontologie et les politiques qui lui sont applicables. Durant la même période, la Caisse n'a octroyé aucun contrat, autre que des contrats de crédit, à des personnes visées par le Code d'éthique et de déontologie.

En 2008, votre Caisse, qui est membre de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario inc., a révisé le Code d'éthique et de déontologie qui guide la conduite des administrateurs, des dirigeants et des employés. Ce renouvellement de nos obligations vise à renforcer l'engagement de votre Caisse à maintenir à un haut niveau sa réputation d'intégrité, solide lien de confiance établi avec les membres et la collectivité. De plus, durant l'année 2008, les membres du conseil d'administration ont suivi la formation pertinente liée au Code d'éthique et de déontologie.

L'intégrité est une valeur fondamentale pour votre Caisse. Les membres du comité de vérification s'engagent à appuyer le conseil d'administration, la direction et les employés pour que le sens du devoir continue à guider leur conduite et leurs décisions dans le meilleur intérêt des sociétaires, de la coopérative et de la collectivité.

Gilles Leroux
Président

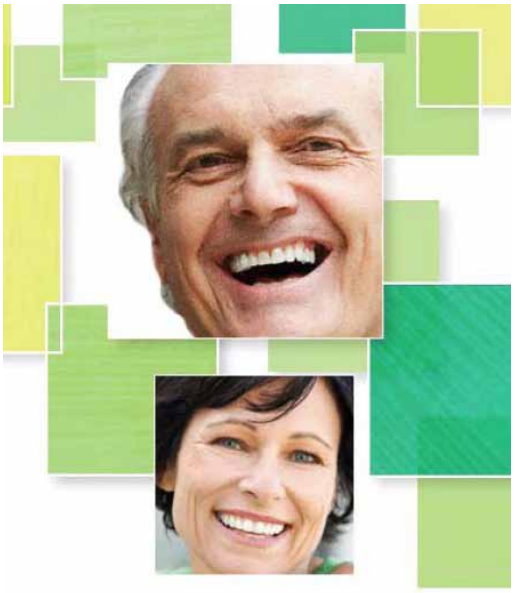

RAPPORT DES ACTIVITÉS DE CRÉDIT

RAPPORT ANNUEL DES DEMANDES D'EMPRUNT 2008						
	PRÊTS ACCEPTÉS		PRÊTS REFUSÉS		PRÊTS ANNULÉS	
	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant
Prêts personnels	1 494	56 784 519 $	127	1 810 152 $	47	3 506 332 $
Prêts hypothécaires	356	63 605 786 $	20	3 870 360 $	69	14 526 767 $
Prêts commerciaux	160	111 404 226 $	14	23 298 106 $	17	5 537 500 $
TOTAL	2 010	231 794 531 $	161	28 978 618 $	133	23 570 599 $

La Caisse a reçu 2 304 demandes de crédit pour un montant total de 284 343 748 $.
Au 31 décembre 2008, 59 prêts, totalisant 1 862 404 $, étaient considérés comme douteux.

Normand Leroux
Responsable des prêts

CAISSE POPULAIRE TRILLIUM INC.

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2008

CAISSE POPULAIRE TRILLIUM INC.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport des vérificateurs	21
États financiers	
Bilan	22
État des bénéfices non répartis et de la réserve plus-value - instruments dérivés	23
État des résultats	24
État du résultat étendu et du cumul des autres éléments du résultat étendu	25
État des flux de trésorerie	26
Notes afférentes aux états financiers	27

MARCIL LAVALLÉE

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de la Caisse populaire Trillium Inc.

Nous avons vérifié le bilan de la Caisse populaire Trillium Inc. au 31 décembre 2008 et les états des résultats, des bénéfices non répartis et de la réserve plus-value - instruments dérivés, du résultat étendu et du cumul des autres éléments du résultat étendu et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Caisse. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages d'éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Caisse au 31 décembre 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

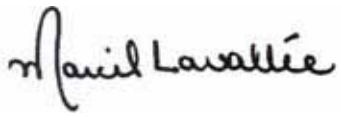

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 23 février 2009

COMPTABLES AGRÉÉS | CHARTERED ACCOUNTANTS

500-214, chemin Montréal Road, Ottawa ON K1L 8L8 | Tél : (613) 745-8387 Fax : (613) 745-9584 | www.marcil-lavallee.ca expert@marcil-lavallee.ca | Nos partenaires canadiens et internationaux BHD Our canadian and international partners IAPA

CAISSE POPULAIRE TRILLIUM INC.

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2008

	Note	2008	2007
ACTIF			
Actif liquide	5	**35 483 533 $**	33 406 901 $
Placements	6	**9 467 457**	9 229 688
Prêts		**409 795 519**	369 169 741
Immobilisations	8	**8 148 822**	8 484 865
Intérêts courus et autres		**4 292 241**	7 185 931
TOTAL DE L'ACTIF		**467 187 572 $**	427 477 126 $
PASSIF			
Dépôts	9	**403 236 387 $**	366 925 993 $
Emprunts à la Fédération	10	**20 339 791**	20 251 272
Autres éléments de passif		**7 772 293**	7 842 149
Parts sociales	11	**201 270**	201 590
		431 549 741	395 221 004
CAPITAUX-PROPRES			
Capital-actions	12	**9 595 013**	9 641 803
Bénéfices non répartis		**25 760 237**	22 677 119
Réserve plus-value - instruments financiers dérivés	13	**481 196**	(205 159)
Cumul des autres éléments du résultat étendu	14	**(198 615)**	142 359
		35 637 831	32 256 122
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		**467 187 572 $**	427 477 126 $

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administrateur

_____, administrateur

CAISSE POPULAIRE TRILLIUM INC.

ÉTAT DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS ET DE LA RÉSERVE PLUS-VALUE – INSTRUMENTS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2008

	2008	2007
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS		
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	**22 677 119 $**	19 851 685 $
Bénéfice net	**4 170 216**	3 456 902
	26 847 335	23 308 587
Dividendes - actions privilégiées de catégorie « C » - série 96 (déduction faite des impôts sur le revenu de 35 300 $)	**(178 658)**	(174 057)
Dividendes - actions privilégiées de catégorie « C » - série 2002 (déduction faite des impôts sur le revenu de 43 300 $)	**(219 200)**	(213 600)
Opérations sur les capitaux propres des sociétés Desjardins dans lesquelles la Caisse comptabilise sa participation à la valeur de consolidation	**(2 885)**	(391 333)
Virement de (à) la réserve plus-value - instruments financiers dérivés	**(686 355)**	147 522
	(1 087 098)	(631 468)
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	**25 760 237 $**	22 677 119 $
RÉSERVE PLUS-VALUE - INSTRUMENTS DÉRIVÉS		
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	**(205 159) $**	(57 637) $
Virement provenant des (aux) bénéfices non répartis	**686 355**	(147 522)
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	**481 196 $**	(205 159) $

CAISSE POPULAIRE TRILLIUM INC.

ÉTAT DES RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2008

	Note	2008	2007
REVENUS			
Revenus d'intérêts	15	**23 207 923 $**	22 493 111 $
Frais d'intérêts	16	**10 532 356**	9 901 008
Revenus nets d'intérêts		**12 675 567**	12 592 103
Provision et pertes sur prêts	7	**500 858**	649 670
REVENUS NETS D'INTÉRÊTS APRÈS PROVISION ET PERTES SUR PRÊTS		**12 174 709**	11 942 433
AUTRES REVENUS	17	**3 974 069**	4 456 640
AUTRES FRAIS			
Personnel		**5 517 814**	4 971 252
Cotisations aux instances de la Fédération		**1 069 798**	979 532
Locaux		**1 513 854**	1 383 611
Frais généraux	18	**3 848 930**	3 743 038
		11 950 396	11 077 433
BÉNÉFICE AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES, REVENUS (FRAIS) LIÉS À LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS ET IMPÔTS SUR LE REVENU		**4 198 382**	5 321 640
Ristournes aux membres		**-**	1 000 000
BÉNÉFICE AVANT REVENUS (FRAIS) LIÉS À LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS ET IMPÔTS SUR LE REVENU		**4 198 382**	4 321 640
Revenus (frais) liés à la juste valeur des instruments dérivés		**827 218**	(182 510)
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU		**5 025 600**	4 139 130
Impôts sur le revenu	19	**855 384**	682 228
BÉNÉFICE NET		**4 170 216 $**	3 456 902 $

CAISSE POPULAIRE TRILLIUM INC.

ÉTAT DU RÉSULTAT ÉTENDU ET DU CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2008

	Note	**2008**	2007
RÉSULTAT ÉTENDU			
Bénéfice net		**4 170 216 $**	3 456 902 $
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU			
Reclassement à l'état des résultats à la suite de l'amortissement des pertes sur les instruments dérivés liés à des couvertures de flux de trésorerie ayant pris fin au cours des exercices antérieurs		**(1 258)**	(10 125)
Quote-part dans les autres éléments du résultat étendu des sociétés Desjardins pour lesquelles la Caisse comptabilise sa participation à la valeur de consolidation		**(415 163)**	(7 412)
Reclassement à l'état des résultats relatif à la quote-part dans les autres éléments du résultat étendu des sociétés Desjardins pour lesquelles la Caisse comptabilise sa participation à la valeur de consolidation		**75 447**	(84 585)
Total des autres éléments du résultat étendu		**(340 974)**	(102 122)
RÉSULTAT ÉTENDU		**3 829 242 $**	3 354 780 $
CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU			
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		**142 359 $**	- $
Incidence de l'adoption des nouvelles normes comptables		**-**	244 481
Autres éléments du résultat étendu pour l'exercice		**(340 974)**	(102 122)
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	14	**(198 615) $**	142 359 $

CAISSE POPULAIRE TRILLIUM INC.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

AU 31 DÉCEMBRE 2008

	Note	2008	2007
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Bénéfice net		**4 170 216 $**	3 456 902 $
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie :			
Provision et pertes sur prêts		**500 858**	649 670
Amortissement des immobilisations		**445 067**	471 117
Frais (revenus) comptabilisés à la valeur de consolidation non encaissés		**593 107**	(489 124)
Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer		**(7 415)**	597 775
Frais (revenus) liés à la comptabilisation des instruments dérivés à la juste valeur		**(827 218)**	182 510
Autres		**3 657 209**	(839 992)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		**8 531 824**	4 028 858
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	20	**35 953 945**	34 390 762
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	21	**(42 409 137)**	(36 563 560)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		**2 076 632**	1 856 060
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		**33 406 901**	31 550 841
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE		**35 483 533 $**	33 406 901 $
AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE			
Intérêts versés		**10 765 000 $**	9 341 000 $
Impôts sur le revenu payés durant l'exercice		**619 500 $**	548 000 $

CAISSE POPULAIRE TRILLIUM INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2008

1. STATUT ET NATURE DES OPÉRATIONS

La Caisse est constituée en vertu de la Loi de 1994 sur les caisses populaires et les credit unions de l'Ontario. Elle est une coopérative de services financiers qui a pour objet de répondre aux besoins financiers de ses membres, de favoriser leur éducation économique, sociale et culturelle et de promouvoir dans son milieu l'esprit de coopération et d'intercoopération.

La Caisse est inscrite à la Société ontarienne d'assurance-dépôts. Elle est également affiliée à la Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc. (FCPO), qui a confié à la Fédération des caisses Desjardins du Québec (FCDQ) les fonctions de gestion et d'exécution des services découlant des obligations et responsabilités contractuelles, administratives et légales reliées à ses activités.

2. NOUVELLES CONVENTIONS COMPTABLES

Le 1er janvier 2008, la Caisse a adopté les nouvelles normes comptables publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) intitulées « Informations à fournir concernant le capital » (chapitre 1535), « Instruments financiers – informations à fournir » (chapitre 3862) et « Instruments financiers – présentation » (chapitre 3863).

Le chapitre 1535 a pour objectif d'exiger la divulgation d'information afin de permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital de la Caisse. L'information requise par cette nouvelle norme est présentée à la note 23.

Il est à noter que les chapitres 3862 et 3863 remplacent le chapitre 3861 « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». Le chapitre 3863 reprend les normes de présentation contenues dans le chapitre 3861 sans modification. Le chapitre 3862 vise à informer les utilisateurs pour les aider à mieux comprendre et à évaluer l'importance des instruments financiers par rapport à la situation financière et à la performance financière de la Caisse, ainsi qu'à mieux évaluer la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers et la façon de les gérer. Ces nouvelles normes, visant spécifiquement la divulgation de l'information à fournir, n'ont donc eu aucune incidence sur les résultats et la situation financière de la Caisse.

3. CONVENTIONS COMPTABLES

Estimations

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle établisse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient donc être différents de ces estimations.

Conversion de devises

Tous les éléments d'actif et de passif en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des états financiers. Les gains ou pertes de change qui résultent de la conversion ou du règlement d'éléments d'actif ou de passif sont imputés aux résultats de l'exercice dans les autres revenus.

3. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Depuis le 1er janvier 2007, la Caisse comptabilise ses instruments financiers selon les nouvelles normes comptables publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) intitulées « Instruments financiers - comptabilisation et évaluation » (chapitre 3855), « Couvertures » (chapitre 3865) et « Résultat étendu » (chapitre 1530). Les principales directives de ces normes sont décrites ci-après.

L'incidence des ajustements de transition, au 1er janvier 2007, déduction faites des impôts, à l'égard du cumul des autres éléments du résultat étendu provient du solde lié à des couvertures de flux de trésorerie ayant pris fin au cours des exercices antérieurs, pour un montant de 11 384 $, et de la quote-part de la Caisse dans le cumul des autres éléments du résultat étendu des sociétés Desjardins comptabilisées à la valeur de consolidation, pour un montant de 233 097 $.

L'incidence des ajustements de transition, déduction faite des impôts, à l'égard de la réserve plus-value, reflète la quote-part de la Caisse dans les capitaux propres des sociétés Desjardins comptabilisées à la valeur de consolidation.

Instruments financiers - comptabilisation et évaluation

Les actifs financiers doivent être classés dans l'une des catégories suivantes : « Détenus à des fins de négociation »; « Disponibles à la vente »; « Détenus jusqu'à l'échéance »; et « Prêts et créances ». Quant aux passifs financiers, ils doivent être classés dans la catégorie « Détenus à des fins de négociation » ou dans la catégorie « Autres ». Les actifs et passifs financiers sont initialement constatés à la juste valeur.

Les instruments financiers détenus à des fins de négociation par la Caisse sont composés uniquement d'instruments dérivés pour les motifs mentionnés subséquemment. Les actifs financiers disponibles à la vente sont des titres de capitaux propres n'ayant pas de cours sur un marché actif et ils sont donc comptabilisés au coût. La participation dans le portefeuille de prêts étudiants détenu par la Fédération a aussi été classée comme un actif financier disponible à la vente et doit être comptabilisé à la juste valeur. La catégorie « Détenus jusqu'à l'échéance » n'est pas utilisée. Enfin, les prêts et créances et les passifs financiers non détenus à des fins de négociation sont comptabilisés au coût après amortissement, selon la méthode du taux effectif. Les revenus et les frais d'intérêts sur ces actifs et passifs sont comptabilisés parmi les revenus nets d'intérêts. Les coûts de transaction liés aux instruments financiers sont essentiellement attribuables aux prêts et créances et ils sont capitalisés pour être amortis sur la durée de l'instrument, selon la méthode du taux effectif.

Instruments financiers dérivés et couvertures

La Caisse a recours à des swaps et à des options afin de gérer les risques inhérents à ses actifs et passifs financiers. Comme le prévoient les principes comptables généralement reconnus du Canada, la Caisse a fait le choix de ne pas adopter la comptabilité de couverture pour ces instruments dérivés, compte tenu de la complexité occasionnée par les exigences de documentation des relations de couverture.

3. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers dérivés et couvertures (suite)

Ces instruments, incluant les dérivés incorporés devant être comptabilisés distinctement, sont comptabilisés à la juste valeur et constatés au bilan parmi les autres éléments d'actif ou de passif et la variation de la juste valeur est constatée aux résultats au poste « Revenus (frais) liés à la juste valeur des instruments dérivés ». Les revenus ou les frais constatés sur ces instruments sont portés aux résultats à titre d'ajustement des revenus ou des frais d'intérêts.

La juste valeur comptabilisée lors de l'adoption de cette méthode en 2003 a été inscrite en contrepartie à titre de gain reporté jusqu'au 31 décembre 2006. Au 1er janvier 2007, le solde de ce gain reporté a été transféré au cumul des autres éléments du résultat étendu à titre de solde lié à des couvertures de flux de trésorerie ayant pris fin au cours des exercices antérieurs. L'amortissement de ce montant continue d'être constaté aux résultats de l'exercice.

Résultat étendu

Les autres éléments du résultat étendu comprennent l'amortissement du solde lié aux couvertures de flux de trésorerie ayant pris fin au cours des exercices antérieurs et la quote-part dans les autres éléments du résultat étendu des sociétés Desjardins pour lesquelles la Caisse comptabilise sa participation à la valeur de consolidation. Les états financiers comprennent un nouvel état du résultat étendu et le cumul des autres éléments du résultat étendu est présenté comme un nouveau poste des capitaux propres au bilan.

Autres conventions comptables

Pour faciliter la compréhension des états financiers, les principales conventions comptables autres que celles ci-haut décrites ont été intégrées aux notes qui suivent.

4. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

Le 20 janvier 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux de l'ICCA a publié le CPN-173, « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers ». Ce nouveau CPN indique que le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie devraient être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. Cette modification, qui entre en vigueur pour l'exercice financier 2009, ne devrait pas avoir d'effet significatif sur les résultats et la situation financière de la Caisse.

4. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES (suite)

Passage aux normes comptables internationales (IFRS)

Actuellement, les états financiers de la Caisse sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, dictés par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA).

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a émis un communiqué confirmant que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, dont la Caisse, seront tenues d'appliquer les normes comptables internationales à compter du 1er janvier 2011. La nécessité d'harmoniser les normes comptables à l'échelle internationale découle principalement de la mondialisation des marchés.

Ainsi, la Caisse adoptera les IFRS le 1er janvier 2011. Celle-ci, par le biais de la Fédération des Caisses Desjardins, participe au projet de conversion aux IFRS du Mouvement qui a débuté à l'été 2007 par la mise en place d'une structure de projet. Cette dernière a pour rôle de coordonner la conversion dans l'ensemble des composantes du Mouvement.

5. ACTIF LIQUIDE

	2008	2007
Encaisse	**5 986 233 $**	6 281 001 $
Dépôt au fonds de liquidité	**29 497 300**	27 125 900
	35 483 533 $	33 406 901 $

L'actif liquide représente l'encaisse, les dépôts et les prêts à vue encaissables tel que défini aux règlements 16 et 17 à la Loi de 1994 sur les caisses populaires et les credit unions.

La Caisse maintient un dépôt au fonds de liquidité à la Fédération, spécifiquement afin que le réseau Fédération et Caisses puisse gérer le risque de liquidité. Le niveau minimal des liquidités à conserver par le réseau est défini par Règlement. Ainsi, à même les sommes déposées aux fins de liquidité par les Caisses, la Fédération doit maintenir un portefeuille de valeurs mobilières devant satisfaire à des critères élevés de sécurité et de négociabilité, de sorte qu'elles soient, encaissables au besoin, sans perte importante de leur valeur. Ces valeurs se composent en majeure partie de titres émis ou garantis par les gouvernements ou les banques à chartes canadiennes.

6. PLACEMENTS

	2008	2007
Capital social à la Fédération	**5 828 300 $**	4 473 730 $
Participation dans le fonds de dépôts à participation de la Fédération	**2 952 599**	3 888 307
Participation dans un portefeuille de prêts étudiants détenu par la Fédération	**598 660**	789 023
Autres	**87 898**	78 628
	9 467 457 $	9 229 688 $

Le capital social représente le montant que la Caisse doit maintenir à la Fédération, soit 1 % de l'ensemble des dépôts et du capital social des sociétaires au 30 novembre de l'exercice précédent. Des montants additionnels ont été versés à la suite d'appels de capital faits par la Caisse Centrale Desjardins auprès de la Fédération.

La participation dans le fonds de dépôts à participation est comptabilisée à la valeur de consolidation. Les pertes générées par cette participation représentent un montant de593 107 $ (revenu de489 124 $ en 2007) et sont constatés au poste de revenus d'intérêts - placements et actif liquide. La participation dans le portefeuille de prêts étudiants détenu par la Fédération est un actif classé dans la catégorie « Disponibles à la vente ». Par conséquent, le placement est comptabilisé à la juste valeur.

Les autres placements sont comptabilisés au coût d'origine. De plus, aux 31 décembre 2008 et 2007, aucune dévaluation pour baisse durable de la valeur n'a été comptabilisée à l'encontre de ce poste.

7. PRÊTS

	2008	2007
Particuliers		
Prêts hypothécaires résidentiels	**198 242 191 $**	197 782 338 $
Prêts personnels	**59 769 503**	48 921 117
Entreprises		
Prêts commerciaux	**149 230 779**	120 138 909
Prêts agricoles	**2 553 046**	2 327 377
	409 795 519 $	369 169 741 $

Les prêts sont inscrits au coût après amortissement selon la méthode du taux effectif, déduction faite de la provision cumulative qui reflète la meilleure estimation de la direction quant aux pertes potentielles sur le portefeuille de prêts. Chaque catégorie de prêts est présentée déduction faites de la provision cumulative, laquelle est établie selon deux volets : un volet spécifique et un volet général.

7. PRÊTS (suite)

Provision sur prêts

La provision pour prêts douteux est conforme au règlement administratif numéro 6 établi par la Société ontarienne d'assurance-dépôts.

La provision spécifique porte sur les prêts considérés douteux. Un prêt est considéré douteux, dès qu'une des situations suivantes est rencontrée : de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant au recouvrement ultime du capital ou des intérêts, le prêt est en retard de plus de 180 jours, le paiement de l'intérêt ou du capital est en retard de 90 jours et plus à moins que le prêt ne soit entièrement garanti. Les prêts douteux sont évalués selon la méthode de la juste valeur de la sûreté, après déduction des frais de réalisation. La Caisse cesse de comptabiliser les intérêts dès qu'un prêt est considéré douteux. Lorsqu'il n'y a plus de doute raisonnable concernant le recouvrement du capital et des intérêts d'un prêt douteux, il est de nouveau considéré comme productif. Les intérêts sur ce prêt recommencent à être comptabilisés sur une base d'exercice et les provisions afférentes sont renversées aux résultats.

La provision générale vise à évaluer les pertes qui se rapportent à la détérioration de prêts comportant un risque de crédit défavorable.

Prêts et provisions

	2008			
	Particuliers		Entreprises	
	Hypothécaires résidentiels	Personnels		Total
Prêts bruts ni en souffrance ni douteux	193 514 462 $	59 354 202 $	150 923 410 $	403 792 074 $
Prêts bruts en souffrance mais non douteux	4 690 010	640 494	680 350	6 010 854
Prêts douteux bruts	358 384	239 330	1 264 690	1 862 404
Total des prêts bruts	198 562 856	60 234 026	152 868 450	411 665 332
Provision spécifique	-	(204 523)	(330 651)	(535 174)
Provision générale	(320 665)	(260 000)	(753 974)	(1 334 639)
Total des prêts nets	198 242 191 $	59 769 503 $	151 783 825 $	409 795 519 $

7. PRÊTS (suite)

Prêts et provisions (suite)

Tel que requis par le règlement numéro 6 de la SOAD, le total des prêts douteux comprend un montant de 132 170 $ de prêts hypothécaires garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Aucune provision n'était requise au 31 décembre 2008 relativement à ces prêts.

La valeur comptable des prêts qui seraient autrement en souffrance ou dépréciés, mais dont les conditions ont été renégociées au cours de l'exercice, s'élève à 596 230 $.

Les prêts en souffrance représentent les prêts pour lesquels la contrepartie n'a pas effectué un paiement à la date d'échéance contractuelle de celui-ci.

Prêts en souffrance mais non douteux

	2008				
	De 1 à 29 jours	**De 30 à 59 jours**	**De 60 à 89 jours**	**90 jours et plus**	**Total**
Particuliers					
Hypothécaires résidentiels	**4 551 947 $**	**- $**	**138 063 $**	**- $**	**4 690 010 $**
Personnels	**543 237**	**53 247**	**38 701**	**5 309**	**640 494**
Entreprises	**680 350**	**-**	**-**	**-**	**680 350**
			176 764 $		
	5 775 534 $	**53 247 $**		**5 309 $**	**6 010 854 $**

Prêts douteux et provision

Le solde de prêts douteux, de la provision spécifique s'y rapportant et de la provision générale se répartit comme suit :

	Prêts douteux		**Provision spécifique sur prêts douteux**		**Provision générale**	
	2008	2007	**2008**	2007	**2008**	2007
Particuliers						
Hypothécaires résidentiels	**358 384 $**	196 843 $	**- $**	- $	**320 665 $**	326 100 $
Personnels	**239 330**	257 484	**204 523**	243 497	**260 000**	173 500
Entreprises	**1 264 690**	1 387 019	**330 651**	289 515	**753 974**	609 155
	1 862 404 $	1 841 346 $	**535 174 $**	533 012 $	**1 334 639 $**	1 108 755 $

7. PRÊTS (suite)

Variation de la provision

La provision totale sur prêts a connu les variations suivantes :

	2008				2007
	Particuliers		Entreprises		
	Hypothécaires résidentiels	Personnels		Total	Total
Solde au début de l'exercice	**326 100 $**	**416 997 $**	**898 670 $**	**1 641 767 $**	1 779 515 $
Provision et pertes sur prêts imputée à l'état des résultats	**27 405**	**227 861**	**245 592**	**500 858**	649 670
Radiation de prêts	**(32 840)**	**(216 527)**	**(59 637)**	**(309 004)**	(810 876)
Recouvrement de prêts radiés	**-**	**36 192**	**-**	**36 192**	23 458
Solde à la fin de l'exercice	**320 665 $**	**464 523 $**	**1 084 625 $**	**1 869 813 $**	1 641 767 $

Prêts non avancés

Des prêts totalisant 101 580 100 $ ont été approuvés mais n'étaient pas avancés au 31 décembre 2008 (102 450 000 $ en 2007).

Les lettres de crédit constituent des engagements irrévocables de la part de la Caisse d'effectuer les paiements d'un membre qui ne pourrait pas respecter ses obligations envers des tiers. La politique de la Caisse en ce qui a trait aux biens obtenus en garantie à l'égard de ces lettres est habituellement la même que celle s'appliquant aux prêts. Le solde des engagements résultant des lettres de crédit émises par la Caisse s'élève à 3 242 590 $ au 31 décembre 2008 (2 944 473 $ en 2007). Aucune provision n'était requise à l'égard de ces montants.

Opérations avec des personnes assujetties à des restrictions

Au cours de l'exercice, la Caisse a consenti cinq prêts aux administrateurs et dirigeants pour un montant total de 643 000 $. La Caisse n'a consenti aucun prêt à une personne morale dans laquelle une personne assujettie à des restrictions détient plus de 10 % des actions votantes émises ou, dans laquelle elle détient le contrôle. Aucune provision pour prêts douteux n'était requise au 31 décembre 2008 relativement à l'ensemble des prêts consentis aux personnes assujetties à des restrictions.

8. IMMOBILISATIONS

		2008			2007
	Vie utile	**Coût**	**Amortissement cumulé**	**Valeur comptable nette**	Valeur comptable nette
Terrains		**2 450 452 $**	**- $**	**2 450 452 $**	2 450 452 $
Immeubles	10 à 40 ans	**9 021 337**	**3 887 556**	**5 133 781**	5 357 571
Mobilier	3 à 10 ans	**1 001 110**	**772 017**	**229 093**	267 298
Équipement informatique	3 à 5 ans	**247 027**	**214 968**	**32 059**	29 479
Guichets automatiques	5 ans	**536 738**	**313 078**	**223 660**	311 245
Aménagements et pavage	25 ans	**168 983**	**89 206**	**79 777**	68 820
		13 425 647 $	**5 276 825 $**	**8 148 822 $**	8 484 865 $

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile estimative. L'amortissement imputé aux résultats de l'exercice s'élève à 445 067 $ (471 117 $ en 2007).

9. DÉPÔTS

	2008	2007
Épargnes avec opération et épargnes à plage de taux	**104 284 020 $**	96 577 298 $
Épargnes à terme	**208 795 243**	181 870 084
Régimes d'épargne enregistrés	**62 205 631**	60 912 285
Fonds de revenu enregistrés	**16 917 132**	16 750 283
Dépôts à vue	**11 034 361**	10 816 043
	403 236 387 $	366 925 993 $

10. EMPRUNTS À LA FÉDÉRATION

	2008	2007
Emprunt à demande, taux d'intérêt variable	**6 839 791 $**	4 251 272 $
Emprunts à terme, taux d'intérêt variable, remboursable à leur échéance en 2009	**13 500 000**	16 000 000
	20 339 791 $	20 251 272 $

La Caisse s'est vue consentir une enveloppe de crédit au montant de 100 904 648 $ auprès de la Fédération. Une cession générale de tous les biens présents et futurs de la Caisse a été accordée en garantie de cette enveloppe de crédit.

11. PARTS SOCIALES

Pour devenir membre de la Caisse, l'achat d'au moins deux parts sociales de 5 $ est requis. Selon la Loi de 1994 sur les caisses populaires et les credit unions, les parts sociales sont incluses dans le capital réglementaire devant respecter les conditions énumérées à la note 23.

12. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie « A », offertes seulement aux sociétaires de la Caisse, sans droit de vote, rachetables au gré de la Caisse au montant du capital versé augmenté des dividendes déclarés et impayés, non participantes et dividende non cumulatif.

Nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie « B », sans droit de vote, rachetables au gré de la Caisse au montant du capital versé augmenté des dividendes déclarés et impayés, non participantes et dividende non cumulatif.

Nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie « C », sans droit de vote, rachetables au gré de la Caisse au montant du capital versé augmenté des dividendes déclarés et impayés, non participantes et dividende non cumulatif.

Actions privilégiées de catégorie « C » - séries 96 et 2002

Les actions privilégiées de catégorie « C » - séries 96 et 2002 ne seront émises qu'à la Fédération. Le taux de dividendes sera équivalent au plus élevé du taux d'intérêt moyen pour l'année sur les dépôts à terme de 5 ans non rachetables majoré de 0,5 % ou 5,75 % pour la série 96 et 5,25 % pour la série 2002, soit le taux minimum. Advenant le cas où la Caisse ne peut payer le dividende intégralement, un dividende partiel peut être déclaré. Le dividende peut être déclaré chaque fois que le permettront les bénéfices de la Caisse, que seront satisfaites toutes les exigences réglementaires en matière de capitalisation et de liquidité et d'existence de bénéfices non répartis à la fin de l'exercice. Le Conseil peut racheter à la demande de la Fédération et sur décision de la Caisse jusqu'à concurrence de 10 % des actions émises et en circulation de l'exercice précédent. Elles sont rachetables au gré de la Caisse depuis le 1er juin 2002 pour la série 96 et depuis le 1er mai 2008 pour la série 2002. Le rachat des actions ne peut s'effectuer que dans la mesure où la Caisse ne contrevient ou ne contreviendra pas à l'article 84 de la Loi régissant la suffisance de capital.

	2008	2007
Émis et payé		
Actions privilégiées de catégorie « A »	**874 013 $**	920 803 $
372 100 actions privilégiées de catégorie « C » - série 96	**3 721 000**	3 721 000
500 000 actions privilégiées de catégorie « C » - série 2002	**5 000 000**	5 000 000
	9 595 013 $	9 641 803 $

13. RÉSERVE PLUS-VALUE - INSTRUMENT DÉRIVÉS

La réserve plus-value a été créée afin de cumuler la partie non réalisée de la juste valeur des intruments dérivés.

14. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Les principaux éléments qui composent le poste « Cumul des autres éléments du résultat étendu », déduction faite des impôts, sont les suivants :

	2008	2007
Gains (pertes) sur les instruments dérivés liés à des couvertures de flux de trésorerie ayant pris fin dans les exercices antérieurs	**- $**	1 259 $
Quote_part dans les autres éléments du résultat étendu des sociétés Desjardins pour lesquelles la Caisse comptabilise sa participation à la valeur de consolidation	**(198 615)**	141 100
Cumul des autres éléments du résultat étendu	**(198 615) $**	142 359 $

15. REVENUS D'INTÉRÊTS

	2008	2007
Prêts hypothécaires résidentiels	**10 738 350 $**	9 893 239 $
Prêts personnels	**3 503 986**	3 529 697
Prêts commerciaux	**8 139 484**	6 986 319
Prêts agricoles	**152 440**	136 807
Placements et actif liquide	**673 663**	1 947 049
	23 207 923 $	22 493 111 $

16. FRAIS D'INTÉRÊTS

	2008	2007
Épargnes avec opération et épargnes à plage de taux	**357 273 $**	516 407 $
Épargnes à terme	**6 926 725**	6 576 674
Régime d'épargnes enregistrés	**2 013 859**	1 766 243
Fonds de revenus enregistrés	**582 731**	664 815
Dépôts à vue	**11 874**	16 912
Emprunts à la Fédération	**639 894**	359 957
	10 532 356 $	9 901 008 $

17. AUTRES REVENUS

	2008	2007
Reliés à l'administration des dépôts	**1 894 215 $**	1 879 728 $
Reliés à l'administration des autres services	**807 358**	796 412
Reliés à la distribution des produits et services Desjardins	**852 072**	1 364 679
Revenus de location	**420 424**	415 821
	3 974 069 $	4 456 640 $

Les revenus reliés à l'administration des dépôts sont constitués principalement de charges relatives aux ordres de paiement émis sans provision suffisante et aux frais de service, alors que ceux reliés à l'administration des autres services sont composés de commissions, de charges afférentes à la perception effectuée pour le compte de divers organismes et de revenus liés aux opérations inter-caisses. Les revenus reliés à la distribution des produits et services Desjardins sont constitués de commissions afférentes aux activités financières que les sociétés de portefeuille Desjardins effectuent par l'intermédiaire de la Caisse.

18. FRAIS GÉNÉRAUX

	2008	2007
Informatique	**1 281 707 $**	1 277 418 $
Frais de bureau et communications	**412 265**	417 289
Opérations inter-caisses	**319 252**	309 884
Prime d'assurances - SOAD	**228 979**	226 736
Rémunération des administrateurs	**35 743**	35 275
Autres	**1 570 984**	1 476 436
	3 848 930 $	3 743 038 $

Les autres frais généraux incluent principalement les frais reliés à la compensation, à la sécurité, aux guichets automatiques, à la publicité ainsi que les honoraires professionnels.

19. IMPÔTS SUR LE REVENU

La différence entre le taux d'imposition de base, fédéral et provincial, de 33,5 % et le taux de 17 % (2007 : 16 %) reflété à l'état des résultats est attribuable à la déduction accordée aux petites entreprises, à la provision pour prêts douteux non déductible, à la déduction supplémentaire accordée aux caisses de crédit et aux revenus (frais) provenant de la participation dans un fonds de dépôts à participation qui est comptabilisée à la valeur de consolidation.

Les impôts sur le revenu se répartissent comme suit :

	2008	2007
Exigibles	**874 653 $**	674 080 $
Futurs	**(19 269)**	8 148
	855 384 $	682 228 $

Le passif d'impôts futurs d'un montant de 403 009 $ (2007 : 422 278 $) est inclus au poste « autres éléments de passif » au bilan.

20. FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

	2008	2007
Variation nette des dépôts des membres	**36 310 394 $**	14 943 316 $
Opérations relatives aux emprunts à la Fédération		
Variation nette des emprunts à demande	**2 588 519**	3 897 891
Variation nette des emprunts à terme	**(2 500 000)**	16 000 000
Rachat - Actions privilégiées de catégorie « A »	**(46 790)**	(59 078)
Variation nette des parts sociales	**(320)**	(3 710)
Dividendes - actions privilégiées de catégorie « C » - série 96 (déduction faite des impôts sur le revenu de 35 300 $)	**(178 658)**	(174 057)
Dividendes - actions privilégiées de catégorie « C » - série 2002 (déduction faite des impôts sur le revenu de 43 300 $)	**(219 200)**	(213 600)
	35 953 945 $	34 390 762 $

21. FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

	2008	2007
Variation nette des placements	**(1 173 477) $**	(394 219) $
Variation nette des prêts	**(41 126 636)**	(36 098 621)
Variation nette des immobilisations	**(109 024)**	(70 720)
	(42 409 137) $	(36 563 560) $

22. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La Caisse est engagée d'après un bail à long terme échéant le 15 août 2010 à verser, pour un de ses centres de services à Ottawa, un loyer minimum total de 177 000 $ ainsi qu'un loyer additionnel établi en fonction des frais d'exploitation. La dépense de loyer de l'exercice terminé le 31 décembre 2008 s'élève à 215 616 $ (2007 : 204 958 $). Les loyers annuels minimums à verser au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2009	112 000 $
2010	65 000 $

23. GESTION DU CAPITAL

L'objectif de la Caisse en matière de gestion du capital est d'assurer le maintien d'un capital de base suffisant pour assurer une gestion saine et prudente.

La suffisance du capital des caisses de l'Ontario est encadrée par la Loi de 1994 sur les caisses populaires et les credit unions émise par la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO). Cette loi règlemente la suffisance des fonds propres, les éléments qui les composent et la proportion de ces éléments entre eux. La gestion du capital est sous la responsabilité du conseil d'administration de la Caisse.

Le capital réglementaire de la Caisse, qui constitue les fonds propres, diffère des capitaux propres figurant au bilan. Il est composé de deux catégories :

Les fonds propres de première catégorie sont constitués d'éléments de capital plus permanents que ceux de deuxième catégorie. Ils sont composés des parts sociales, des bénéfices non répartis et des parts privilégiées non rachetables admissibles.

Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent les parts privilégiées rachetables et la portion admissible de la provision pour perte sur prêt.

Tel que le prescrivent les dispositions actuelles de la ligne directrice de la CSFO, le total des fonds propres de la Caisse est réduit de certains investissements effectués dans les sociétés filiales du Mouvement.

La Caisse doit maintenir un capital réglementaire minimal correspondant à 4,25 % de son actif total. À compter de 2009, ce ratio diminuera à 4 %.

La Caisse est également soumise à un ratio de capital minimal en fonction des risques de 8 %. Ce ratio est calculé en assignant des valeurs à risques pondérés pour tous les éléments d'actif de la Caisse et les risques opérationnels et risques de taux d'intérêt applicables.

Dans le cadre des règles de suffisance du capital axées sur les risques, le capital minimal requis de la Caisse est défini sous la forme d'un ratio obtenu en divisant le capital total par l'actif à risques pondérés et les éléments hors bilan à risques pondérés. De manière générale, la pondération des risques se fonde sur une évaluation de la contrepartie ou, si c'est pertinent, sur une évaluation de la caution ou du bien cédé en garantie.

23. GESTION DU CAPITAL (suite)

Le tableau suivant indique la composition du capital réglementaire de la Caisse :

	2008	2007
Fonds propres		
Capital de première catégorie		
Parts sociales	**201 270 $**	201 590 $
Bénéfices non répartis	**25 760 237**	22 677 119
Actions privilégiées non rachetables admissibles	**874 013**	1 420 803
	26 835 520	24 299 512
Capital de deuxième catégorie		
Actions privilégiées rachetables admissibles	**8 721 000**	8 221 000
Provision pour perte sur prêts admissible	**1 334 639**	1 108 755
	10 055 639	9 329 755
Plus-value des investissements dans les sociétés filiales et autres ajustements [(1)]	**(293 240)**	(62 800)
Total des fonds propres	**36 597 919 $**	33 566 467 $

[(1)] Ce montant correspond à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur comptable des investissements dans les sociétés filiales du Mouvement ainsi qu'à toute autre déduction requise en fonction des lignes directrices relatives à la suffisance du capital des caisses populaires et des credit unions de l'Ontario de la CSFO.

La Caisse présente un capital règlementaire de 7,8 % de son actif total et de 14,4 % de son actif à risque pondérés. Elle respecte donc les exigences minimales de capitalisation au 31 décembre 2008, tout comme lors de l'exercice antérieur.

24. OPÉRATIONS CONCLUES AVEC LES APPARENTÉS

La Caisse est affiliée à la Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc. (FCPO), qui a confié à la Fédération des caisses Desjardins du Québec (FCDQ) les fonctions de gestion et d'exécution des services découlant des obligations et responsabilités contractuelles, administratives et légales reliées à ses activités.

24. OPÉRATIONS CONCLUES AVEC LES APPARENTÉS (suite)

Dans le cours normal de ses affaires, la Caisse effectue des opérations avec les institutions du Mouvement Desjardins. Elle effectue également des opérations financières avec ses membres dirigeants. Les opérations avec apparentés sont comptabilisées à la valeur d'échange, laquelle représente le montant accepté par les parties. Les conditions de ces opérations sont comparables à celles offertes sur les marchés financiers.

Le tableau suivant présente les principales opérations autres que celles présentées distinctement ailleurs dans les états financiers.

	Bilan		**Résultats**	
	2008	2007	**2008**	2007
Actif liquide et placements	**41 241 713 $**	39 035 080 $	**876 632 $**	2 024 013 $
Intérêts courus et autres éléments d'actif	**2 271 313**	5 142 443	**-**	-
Revenus d'autres sources	**-**	-	**1 870 082**	975 897
Emprunts à la Fédération	**20 339 791**	20 251 272	**639 894**	359 957
Autres éléments de passif	**1 073 567**	346 701	**-**	-
Frais d'autre nature	**-**	-	**1 810 795**	1 744 151

Les revenus d'autres sources proviennent principalement d'opérations inter-caisses, des swaps et de commissions reliées à la distribution des produits et services Desjardins, alors que les frais d'autre nature sont surtout reliés aux services informatiques, aux opérations inter-caisses et aux assurances.

De plus, la Caisse a vendu des prêts à la valeur au marché pour un montant de 18 479 011 $. Cette transaction a eu pour effet de générer un gain de 1 052 207 $.

25. SENSIBILITÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT

Le tableau qui suit montre, de façon succincte, la position de la Caisse en matière de sensibilité aux taux d'intérêt au 31 décembre 2008.

	Écart net au bilan	Impact des instruments financiers	Écart de sensibilité global
ÉLÉMENTS SENSIBLES AUX TAUX D'INTÉRÊT			
		(10 123 000) $	
De 0 à 3 mois	**74 259 000 $**		**64 136 000 $**
De 4 à 12 mois	**(60 899 000)**	**(19 000 000)**	**(79 899 000)**
De 1 à 5 ans	**80 952 000**	**29 123 000**	**110 075 000**
Plus de 5 ans	**4 891 000**	**-**	**4 891 000**
	99 203 000	**-**	**99 203 000**
ÉLÉMENTS NON SENSIBLES AUX TAUX D'INTÉRÊT	**(99 203 000) $**	**- $**	**(99 203 000) $**

L'écart net au bilan est fondé sur les dates d'échéance ou, si elles sont plus rapprochées, les dates de révision de taux des éléments d'actif et de passif à taux fixe. Cet écart représente la différence entre le total des actifs et le total des passifs et de l'avoir pour une période considérée.

L'impact attribuable aux instruments dérivés représente le montant théorique net cumulé relatif aux swaps de taux d'intérêt qui sont utilisés pour contrôler les risques de taux d'intérêt. En fin d'exercice, les conditions de ces swaps sont telles que leur impact s'annule pour certaines périodes présentées au tableau. Les swaps sont des opérations en vertu desquelles deux parties échangent des versements à taux fixe et variable, basés sur un montant théorique. En date de fin d'exercice, ce montant théorique est de 60 500 000 $ (2007 : 53 500 000 $).

Un écart de sensibilité global positif pour une période donnée signifie qu'un relèvement continu des taux d'intérêt aurait pour effet de faire augmenter le revenu net d'intérêt de la Caisse, tandis qu'une baisse des taux d'intérêt ferait diminuer le revenu net d'intérêt. L'inverse se produit lorsque l'écart de sensibilité est négatif.

25. SENSIBILITÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT (suite)

Les taux pondérés moyens des principales catégories d'actif et de passif comptabilisées au bilan et sensibles aux taux d'intérêt se présentent comme suit :

ACTIF		**PASSIF**	
Actif liquide et placements	2,28 %	Dépôts	2,40 %
Prêts	5,23 %	Emprunts	2,27 %
		Capitaux propres	1,58 %

Des données montrant la sensibilité aux taux d'intérêt en fonction des principaux éléments d'actif et de passif sont disponibles à la Caisse pour ses membres.

26. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau qui suit montre la juste valeur des instruments financiers inscrits ou non au bilan de la Caisse. La sensibilité aux taux d'intérêt constitue la principale cause de fluctuation de la juste valeur des instruments financiers de la Caisse. La valeur comptable des instruments financiers autres que les dérivés n'est pas ajustée pour tenir compte des augmentations ou diminutions de la juste valeur découlant de la fluctuation de taux d'intérêt puisque l'intention de la Caisse est de conserver ces instruments jusqu'à leur échéance.

La juste valeur des instruments financiers se présente comme suit :

	2008		2007	
	Valeur comptable	**Juste valeur comptable**	Valeur comptable	Juste valeur comptable
ACTIF				
Actif liquide	**35 483 533 $**	**35 863 000 $**	33 406 901 $	33 407 000 $
Placements	**9 467 457**	**9 467 000**	9 229 688	9 229 000
Prêts	**409 795 519**	**411 533 000**	369 169 741	359 932 000
PASSIF				
Dépôts	**403 236 387**	**415 337 000**	366 925 993	373 650 000
Emprunts	**20 339 791**	**20 373 000**	20 251 272	20 319 000
INSTRUMENTS DÉRIVÉS				
Position débitrice	**1 617 442**	**1 617 442**	27 122	27 122
Position créditrice	**1 041 621**	**1 041 621**	277 261	277 261

26. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

La juste valeur des instruments financiers est fondée sur les méthodes d'évaluation et les hypothèses suivantes :

- la juste valeur des actifs et passifs financiers qui viennent à échéance dans trois mois ou moins et ceux comportant un taux variable a été présumée égale à la valeur comptable;
- la juste valeur des éléments d'actifs et de passifs financiers est établie en actualisant les flux de trésorerie prévus aux taux du marché pour des actifs et des passifs financiers similaires ;
- la juste valeur des instruments dérivés est calculée à la valeur actualisée nette des flux de trésorerie prévus aux taux du marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances analogues.

La juste valeur des éléments qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, telles les immobilisations, n'est pas incluse dans le tableau ci-dessus.

27. AVANTAGES SOCIAUX

Régimes d'avantages sociaux des salariés

La Caisse participe à des régimes interentreprises contributifs à prestations déterminées qui garantissent le paiement de prestations de retraite et d'avantages complémentaires de retraite à ses employés admissibles. Les prestations au régime de retraite sont établies en fonction du nombre d'années de participation au régime et du salaire de l'employé.

Ces régimes sont comptabilisés selon les dispositions prévues pour les régimes à cotisations déterminées.

La charge nette de la Caisse au titre de ces régimes figure au poste « personnel » à l'état des résultats et se présente comme suit :

	2008	2007
Régime de retraite	**331 966 $**	300 430 $
Régime d'assurances collectives	**239 601 $**	219 043 $

28. GESTION DES RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Caisse, dans le cours normal de ses activités, est exposée à différents risques, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La Caisse bénéficie d'un encadrement de la Fédération en matière de gestion des risques dont l'objectif est de favoriser l'optimisation du rapport risque-rendement.

C'est dans ce contexte que les membres du conseil d'administration de la Caisse, de concert avec la direction générale, doivent définir, adopter, mettre en œuvre, suivre et contrôler un cadre de gestion qui permet d'identifier et de mesurer tous les risques importants auxquels la Caisse est exposée, et doivent apporter les correctifs au moment opportun.

Pour baliser l'exercice d'une gestion saine et prudente, le conseil d'administration de la Caisse s'appuie sur les lois et règlements, le Code d'éthique et de déontologie applicable au réseau coopératif, les normes, les politiques de la Fédération et ses propres politiques. Cette approche de gestion des risques repose sur des principes favorisant la responsabilité de la Caisse à l'égard de la qualité de gestion des risques.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de pertes découlant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations contractuelles, figurant ou non au bilan.

Gestion du risque de crédit

La Caisse est responsable du risque de crédit inhérent à ses activités de prêts. À cet effet, la Caisse dispose de latitude d'approbation attribuée par la Fédération de même que d'encadrement et d'outils de gestion.

L'encadrement

Les normes sur la gestion du crédit définissent le cadre à l'intérieur duquel les opérations de prêts et autres transactions comportant un risque de crédit doivent être effectuées, de même que les contrôles requis à leur égard.

À cet effet, elles définissent notamment :

- l'encadrement minimal de gestion et de contrôle du risque de crédit. Cet encadrement est complété par les pratiques de crédit de la Fédération et la politique de crédit de la Caisse;
- les rôles et responsabilités des principaux intervenants en matière de crédit.

28. GESTION DES RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

L'encadrement (suite)

Les pratiques de crédit de la Fédération désignent les pratiques de crédit applicables aux caisses et adoptées par la Fédération. Celles-ci précisent la ligne de conduite en matière de gestion et de contrôle du risque de crédit dans la Caisse et les conditions et modalités de financement applicables aux emprunteurs.

La Caisse adopte et révise annuellement sa politique de crédit. Celle-ci confirme l'adhésion de la Caisse aux pratiques de crédit de la Fédération.

L'ensemble de ces encadrements et politiques permet de définir les responsabilités des intervenants, de préciser le degré de risque que la Caisse est prête à assumer, d'établir les limites de concentration, et de déterminer la ligne de conduite en matière de gestion ainsi qu'en matière de contrôle du risque.

L'octroi de crédit

Pour évaluer le risque des activités de crédit aux particuliers et aux plus petites entreprises, des systèmes de notation développés par la Fédération, basés sur des statistiques éprouvées, sont utilisés. Ces systèmes sont développés à partir d'un historique du comportement d'emprunteurs ayant un profil ou des caractéristiques semblables à ceux du demandeur afin d'estimer le risque que représente celui-ci. De tels systèmes sont utilisés lors de l'approbation du crédit. La performance de ces systèmes est analysée sur une base continue et des ajustements sont apportés afin d'évaluer le plus adéquatement possible le risque des emprunteurs.

En ce qui concerne le crédit aux entreprises, l'octroi est basé sur une analyse des différents paramètres de chaque dossier où chacun des emprunteurs se voit attribuer une cote, représentant notamment son niveau de risque.

La portée de l'analyse et les pouvoirs d'approbation sont adaptés au niveau de risque et à la complexité de la transaction ; les prêts plus importants sont approuvés par la Fédération.

L'atténuation du risque de crédit

Dans ses opérations de prêts, la Caisse obtient une garantie en fonction des pratiques de crédit. Une garantie revêt habituellement la forme d'actifs comme de l'encaisse, des comptes débiteurs, des stocks, des biens mobiliers ou des immobilisations. Pour certains portefeuilles, le recours à des programmes offerts par certains organismes comme ceux de la Société canadienne d'hypothèques et de logement est effectué avec les garanties usuelles.

Le nombre élevé d'emprunteurs, en grande partie des particuliers ainsi que des petites et moyennes entreprises de plusieurs sphères de l'économie, contribue à favoriser une saine diversification du portefeuille de financement. Au besoin, la Caisse utilise des mécanismes de répartition du risque, notamment la vente de créances et la syndication de prêts avec d'autres entités principalement des caisses ou certaines filiales du Mouvement.

28. GESTION DES RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Suivi des dossiers et gestion des risques plus élevés

Le portefeuille de prêts est suivi selon les pratiques de crédit qui prévoient une profondeur et une fréquence de revue adaptées en fonction de la qualité et de l'ampleur du risque de l'exposition. Certains crédits présentant des irrégularités ou des risques accrus, par rapport à ce qui avait été accepté lors de l'autorisation, sont divulgués à la Fédération. Un suivi de l'évolution du portefeuille de crédits importants à risque est effectué, et la qualité de la gestion des crédits à risque est présentée trimestriellement au conseil d'administration. La gestion des crédits plus à risque implique un suivi plus fréquent et la Caisse peut être appuyée par les équipes des comptes spéciaux et de suivi aux prêts irréguliers de la Fédération pour l'aider à gérer les situations plus difficiles.

Exposition maximale au risque de crédit

	Exposition maximale au 31 décembre 2008	
Constaté au bilan		
Liquidités et placements	**35 866 119**	**$**
Prêts aux particuliers	**258 011 694**	
Prêts aux entreprises	**151 783 825**	
Intérêts courus et autres actifs financiers	**4 032 449**	
Total constaté au bilan	**449 694 087**	**$**
Hors bilan		
Lettres de garantie	**3 242 590**	**$**
Engagements de crédit	**101 580 100**	
Total hors bilan	**104 822 690**	**$**

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque lié à la capacité de la Caisse de réunir les fonds nécessaires (par augmentation du passif ou conversion de l'actif) pour faire face à une obligation financière, figurant ou non au bilan, à l'échéance ou non.

La gestion du risque de liquidité vise à garantir, en temps opportun et de façon rentable, l'accès aux fonds nécessaires afin d'honorer ses engagements financiers lorsqu'ils deviennent exigibles, tant en situation normale qu'en situation de crise. La gestion de ce risque se traduit par le maintien d'un niveau suffisant de titres de liquidité, par un approvisionnement en fonds stable et diversifié ainsi que par un plan d'action en cas d'événements extraordinaires. La gestion du risque de liquidité constitue un volet clé de la stratégie globale de gestion des risques, car elle est essentielle pour nourrir la confiance du marché et des déposants.

28. GESTION DES RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité (suite)

Des politiques décrivant les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion du risque de liquidité ont été établies. Le Mouvement est également doté d'un plan de contingence sur la liquidité mettant notamment en place un comité de crise de liquidité qui est investi de pouvoirs décisionnels spéciaux en situation de crise. Ce plan énumère également les sources de liquidité disponibles en cas de situations exceptionnelles. Le plan permet une intervention rapide et efficace afin de réduire au minimum les effets perturbateurs pouvant résulter de changements imprévus dans le comportement des membres et des clients, d'une éventuelle perturbation dans les marchés ou de la conjoncture économique.

Le niveau minimal de titres de liquidité que la Caisse doit maintenir est prescrit par un encadrement spécifique. Ce niveau minimal de titres de liquidité fait l'objet d'une gestion centralisée par la trésorerie du Mouvement et d'un suivi quotidien. Les titres admissibles doivent satisfaire à des critères élevés de sécurité et de négociabilité. Le portefeuille de valeurs mobilières des fonds de liquidité est constitué en majorité de titres gouvernementaux, de corps publics de même que d'entreprises privées ayant une cote de crédit élevée, soit égale ou supérieure à AA-.

La trésorerie du Mouvement s'assure d'une stabilité et d'une diversité des sources d'approvisionnement en fonds selon leurs types, provenances et échéances. Le Mouvement peut aussi, pour compléter et diversifier son approvisionnement en fonds, recourir à des programmes d'émission de titres et d'emprunts sur les marchés nationaux et internationaux.

Un mécanisme de titrisation des prêts assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement est également en place.

Le tableau suivant présente les passifs financiers, dépôts et emprunts, par échéance contractuelle restante au 31 décembre 2008 :

	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts	**266 828 000 $**	**134 497 000 $**	**1 911 000 $**	**403 236 000 $**
Emprunts	**20 334 000**	**-**	**-**	**20 334 000**
	287 162 000 $	**134 497 000 $**	**1 911 000 $**	**423 570 000 $**

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de variation de la juste valeur d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, les écarts de crédit et leur volatilité.

28. GESTION DES RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Gestion du risque de taux d'intérêt

La Caisse est principalement exposée au risque de taux d'intérêt en raison de ses positions découlant de ses activités traditionnelles de financement et de collecte d'épargne. Le risque de taux d'intérêt correspond aux répercussions éventuelles des fluctuations de taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêts et sur la valeur économique des capitaux propres.

Une gestion dynamique et prudente est exercée pour atteindre l'objectif d'optimiser le revenu net d'intérêts, tout en minimisant l'incidence défavorable des mouvements de taux d'intérêt. Les politiques élaborées décrivent les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion de ce risque. L'utilisation de simulations permet de mesurer l'effet de différentes variables sur l'évolution du revenu net d'intérêts et sur la valeur économique des capitaux propres. Les hypothèses alimentant les simulations sont basées sur l'analyse des données historiques et sur l'impact de différents contextes de taux d'intérêt sur l'évolution de ces données. Ces hypothèses touchent l'évolution de la structure du bilan, du comportement des membres et de la tarification. Le comité de gestion de l'actif et du passif du Mouvement a la responsabilité d'analyser et d'entériner la stratégie d'appariement globale dans le respect des paramètres définis par les politiques de gestion des risques.

Le tableau suivant présente l'impact potentiel d'une augmentation et d'une diminution immédiates et soutenues de 100 points de base et de 200 points de base des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres.

	Sensibilité aux taux d'intérêt (avant impôts) su la valeur économique des capitaux propres
Impact d'une augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	**(405 189) $**
Impact d'une diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	**441 795 $**
Impact d'une augmentation du taux d'intérêt de 200 points de base	**(783 728) $**
Impact d'une diminution du taux d'intérêt de 200 points de base	**722 671 $**

L'ampleur du risque de taux dépend de l'écart entre les montants d'actif, de passif e d'instruments hors bilan. La situation présentée reflète la position à cette date, laquelle peu évoluer en fonction du comportement des membres, du contexte de taux d'intérêt et de stratégies entérinées par le comité de gestion de l'actif et du passif.

29. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

ENGAGEMENT DANS LE MILIEU

LA CAISSE POPULAIRE TRILLIUM EST UNE COOPÉRATIVE DE SERVICES FINANCIERS. CETTE NATURE COOPÉRATIVE LA DISTINGUE NETTEMENT DES BANQUES. EN ÉTANT MEMBRE D'UNE CAISSE, VOUS FAITES AFFAIRE AVEC UNE ENTREPRISE QUI VOUS APPARTIENT ET VOUS BÉNÉFICIEZ DE NOMBREUX AVANTAGES ET PRIVILÈGES.

La Caisse populaire Trillium s'est encore une fois cette année engagée pleinement dans son milieu, jouant ainsi un rôle social important auprès de ses 10 collectivités. En 2008, nous avons contribué, de façon monétaire et sous forme de ressources professionnelles ou matérielles, aux activités de plus de 200 organismes et groupes de nos collectivités. Ce sont 135 000 $ qui ont été versés à la communauté sous forme de dons, de commandites et de bourses d'études.

Dons, commandites et bourses d'études 2008

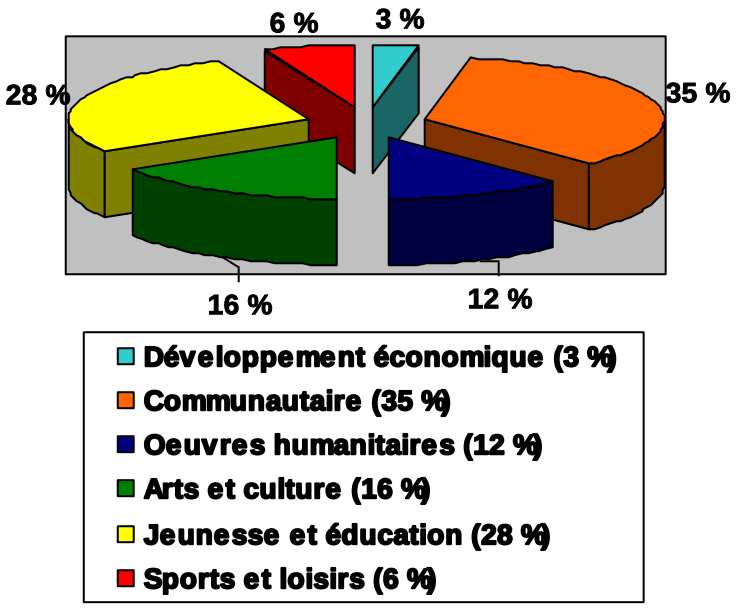

Puisqu'une image vaut mille mots, vous trouverez dans les pages qui suivent des photographies qui illustrent quelques activités que la Caisse populaire Trillium, seule ou en partenariat avec d'autres caisses populaires des régions d'Ottawa et de l'Est ontarien, a appuyées au cours de l'année 2008. Nous vous invitons à visiter régulièrement notre site Web www.desjardins.com/caisse-trillium pour être à l'affût des dernières nouvelles de votre Caisse.

Soyez assurés que, peu importe le contexte économique, la Caisse populaire Trillium continuera à participer activement à la vie communautaire, car le développement humain et de la collectivité est au cœur de la mission et des valeurs de votre Caisse.

Lysanne Rouleau
Conseillère - Communication et vie associative

ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES

NOUS AVONS CONTRIBUÉ, DE FAÇON MONÉTAIRE OU SOUS FORME DE RESSOURCES PROFESSIONNELLES OU MATÉRIELLES, AUX ACTIVITÉS DE PLUSIEURS ORGANISMES ET GROUPES DE LA COMMUNAUTÉ. EN VOICI LA LISTE.

- Action-Logement
- Action Vanier (Festival des sucres de Vanier)
- Ain't seen noth'n yet (production musicale et théâtrale)
- Aministie internationale Ottawa-Gatineau
- Aréna de Navan
- Arts Ottawa Est
- Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) - Ottawa
- Association canadienne pour la santé mentale
- Association de balle molle de Notre-Dame-des-Champs
- Association de ringuette adulte de Gloucester
- Association de ringuette de Clarence-Rockland
- Association des auteures et auteurs de l'Ontario français (AAOF)
- Association des laboureurs du canton de Clarence-Rockland
- Association des parents de l'École Sainte-Félicité
- Association du hockey mineur de Clarence Creek
- Association étudiante de La Cité collégiale
- Association française des municipalités de l'Ontario (AFMO)
- Association pour l'intégration sociale d'Ottawa
- Banque alimentaire Bons Voisins
- Banquet de la francophonie de Prescott et Russell
- Barbecue communautaire du conseiller Michel Bellemare (pour Centre de resources communautaires d'Ottawa Est et du Gloucester Emergency Food Cupboard)
- Cambridge Public School
- Campus d'études techniques
- Centraide (Ottawa et Prescott-Russell)
- Centre culturel La Sainte-Famille
- Centre d'accueil Roger-Séguin
- Centre d'aide de Rockland
- Centre d'artistes Voix Visuelle
- Centre d'éducation et de formation de l'Est ontarien (CEFEO)
- Centre d'entrepreneurship de Prescott et Russell
- Centre de ressources communautaires Overbrook-Forbes
- Centre de services communautaires de Vanier
- Centre de services Guigues
- Centre espoir Sophie
- Centre francophone de Vanier
- Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques
- Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario (CHEO)
- Centre Pauline-Charron
- Centre professionnel et technique MINTO
- Centre Séraphin-Marion
- Cercle des Filles d'Isabelle
- Chambre de commerce de Clarence-Rockland
- Chevaliers de Colomb de Carlsbad Springs
- Chevaliers de Colomb d'Embrun
- Chevaliers de Colomb, conseil 6198 Rhéal Franche de Rockland
- Chorale de Limoges
- Cité de Clarence-Rockland (Fête du Canada)
- Club de l'Âge d'or Saint-Laurent de Carlsbad Springs
- Club d'âge d'or de Hammond
- Club de baseball les Rapidz d'Ottawa
- Club de golf Hammond
- Club de golf Outaouais
- Club des aînés Marie-Médiatrice
- Club de soccer unifié de Rockland
- Club du Midi
- Club Lions de Clarence Creek
- Club optimiste de Carlsbad Springs
- Club optimiste de Clarence Creek
- Club optimiste de Hammond
- Club optimiste de Sarsfield
- Club optimiste de Rockland
- Club optimiste de Vanier
- Club Richelieu de la région Horace-Viau
- Club Richelieu de Rockland
- Club Richelieu international
- Club Richelieu Laporte
- Club Richelieu Vanier-Laurier
- Collège catholique Samuel-Genest
- Coloris sur la Baie
- Comité des citoyens de Limoges
- Complexe récréatif et culturel de Clarence-Rockland

- Conseil de l'Association des Débrouillards du Genesis de l'Ontatio (CADO)
- Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CÉPEO)
- Conseil des écoles catholiques de langue française du Centre-Est (CECLFCE)
- Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien
- Conseil sur le vieillissement d'Ottawa
- Coopérative Horizon emploi
- Coopérative Ami jeunesse
- Coopérative multiservices de Sarsfield
- Course contre la drogue de l'Est ontarien
- Développement économique et touristique de Prescott et Russell
- Dystrophie musculaire Canada (Dystromarche Desjardins)
- École élémentaire catholique Étoile-de-l'Est
- École élémentaire catholique des Pins
- École élémentaire catholique La Vérendrye
- École élémentaire catholique Sainte-Félicité
- École élémentaire catholique Sainte-Trinité
- École élémentaire catholique Saint-Guillaume
- École élémentaire catholique Saint-Joseph Orléans (rêve de Josée)
- École élémentaire catholique Saint-Mathieu
- École élémentaire catholique Saint-Viateur et Annexe Saint-Viateur
- École élémentaire publique Carrefour Jeunesse
- École élémentaire publique Séraphin-Marion
- École des adultes Le Carrefour
- École L'Alternative
- École secondaire catholique de Casselman
- École secondaire catholique de Plantagenet
- École secondaire catholique Embrun
- École secondaire catholique L'Escale
- École secondaire publique De La Salle
- École secondaire publique Gisèle-Lalonde
- École secondaire publique Louis-Riel
- Écosphère (Festival du Canal Rideau)
- Entraide budgétaire Ottawa
- Équipe de baseball Les As
- Équipe de hockey Atome PGL
- Équipe de hockey-balle - Blues de Carlsbad-Vars
- Équipe de hockey Clarence Creek Atome B
- Équipe de hockey Cobras de l'Est ontarien Peewee mineur AA
- Équipe de hockey Cumberland Grads, Junior A
- Équipe de hockey féminin Clarence-Rockland Girls Hockey Association
- Équipe de hockey féminin Lightning de Clarence-Rockland Bantam C
- Équipe de soccer Gloucester Hornets U17
- Équipe de soccer pour les jeunes - quartier Overbrook
- Fédération des aînés et des retraités francophones de l'Ontario (FAFO)
- Fédération des aînés et des retraités francophones de l'Ontario (FAFO) - Régionale d'Ottawa
- Femmes d'affaires et de développement économique rural (FADER)
- Festival country de Limoges
- Festival d'hiver de Limoges (Jack Frost)
- Festival de la Ferme à Jojo (Hammond)
- Festival franco-ontarien
- Fête du Canada et de la communauté de la municipalité de la Nation
- Fondation canadienne du cancer du sein
- Fondation de La Cité collégiale
- Fondation de l'Hôpital Montfort
- Fondation Desjardins
- Fondation du cancer de la région d'Ottawa
- Fondation du Centre Roger-Séguin
- Fondation franco-ontarienne
- Fondation « Make-a-Wish »
- Fondation Pauline-Charron
- Fondation régionale de cancérologie d'Ottawa
- Fondation Richelieu internationale
- Fondation Terry-Fox
- Groupe bénévoles du camping Kittawa
- Guides franco-canadiennes de Rockland
- International Children's Day Charity Concert
- Jeunesse en Action de Prescott et Russell (JAPER)
- Joie de vivre Canada
- Journal La Nouvelle étudiant
- Journal L'Express étudiant
- La Cité collégiale
- L'écho d'un peuple
- Lecture Ottawa (J'ai le droit de lire)
- Légion royale canadienne
- Les Chansonniers d'Ottawa
- Les contes nomades
- Maison d'amitié
- Maison de la famille de Rockland
- Maison familiale rurale franco-ontarienne
- Monument de la francophonie de Rockland
- Monuments de la francophonie d'Ottawa
- Mouvement d'implication francophone d'Orléans (MIFO) - Festival du film - Objectif cinéma, prise 2
- Mouvement scout francophone de la 64e de Clarence-Rockland
- Navan Fair
- Paroisse Notre-Dame-de-Lourdes de Cyrville
- Paroisse Notre-Dame-de-Lourdes de Vanier
- Paroisse Notre-Dame-des-Champs
- Paroisse Marie-Médiatrice
- Paroisse Sainte-Félicité
- Paroisse Saint-Claude

- Paroisse Saint-Hugues
- Paroisse Saint-Laurent
- Paroisse Saint-Louis-Marie-de-Montfort
- Paroisse Saint-Mathieu
- Paroisse Saint-Sébastien
- Paroisse Saint-Viateur
- Paroisse Très-Sainte-Trinité
- Partage Vanier
- Patro d'Ottawa
- Place à la jeunesse (École de gestion Telfer UOttawa)
- Radio communautaire francophone d'Ottawa (RCFO)
- Rendez-vous des aînés francophones d'Ottawa
- Réseau des services en français de l'est de l'Ontario
- Réseau socioaction des femmes francophones (RéSAFF)
- Retraite en action
- Regroupement des gens d'affaires (RGA)
- Richelieu international
- Ride for Kids (Hammond)
- Save the Children Canada
- Services communautaires de Prescott et Russell
- Services paramédicaux de Prescott et Russell
- Société Alzheimer d'Ottawa-Carleton
- Société canadiennne du cancer
- Société du Moulin
- Société Saint-Vincent de Paul
- Solidarité jeunesse
- S.O.S. Haïti
- Star Wars Ottawa Fan Movie
- Théâtre Tremplin
- Tournoi de hockey de familles - Clarence Creek
- TV Rogers (capsules jeunesse dans émission *Jeunesse francofun*)
- Union culturelle des Franco-Ontariennes du Cercle d'Ottawa
- Université d'Ottawa
- Walkey Y.B.C.
- Zone d'amélioration commerciale (ZAC) du Quartier-Vanier

Bourses d'études

Lors de son assemblée 2008, la Caisse a dévoilé les noms des gagnants de son programme de bourses d'études. Elle a remis une somme totale de **4 000 $** en bourses à huit de ses jeunes membres étudiants âgés de 15 à 30 ans pour les encourager dans la poursuite de leurs études. Le programme de bourses 2009 regroupe maintenant neuf caisses de l'Ontario. Ce sont **44 bourses** totalisant **22 000 $** qui seront remises à des étudiants des paliers universitaire, collégial et secondaire.

Omnium Desjardins : un record de 106 500 $ ont été amassés au profit de la Fondation de La Cité collégiale

Le vendredi 27 juin 2008, près de 250 personnes se sont réunies pour appuyer l'Omnium Desjardins des caisses populaires de la région d'Ottawa, organisé conjointement par la Caisse populaire Trillium et la Fondation de La Cité collégiale. Les 53 250 $ amassés ont été doublés par le gouvernement de l'Ontario. Un montant total de 106 500 $ a été versé au Fonds de bourses Caisse populaire Trillium pour venir en aide aux étudiants ayant des besoins d'apprentissage spéciaux.

La Caisse populaire Trillium a remis un don de **2 000 $** au Fonds de bourses Denis Lévesque, Ronald Leduc. Ce fonds contribue à la plus importante campagne de financement mise sur pied par la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa, dont l'objectif pour l'année 2008-2009 est de 200 000 $. En choisissant de donner au Fonds Denis Lévesque, Ronald Leduc, la Caisse populaire Trillium accorde son soutien à la formation d'une relève francophone en éducation de l'enfance en difficulté dans les domaines de l'enseignement, de la recherche, etc.

Actions jeunesse

Nous encourageons la créativité et l'esprit d'entrepreneuriat des jeunes franco-ontariens en encourageant des activités comme **Place à la jeunesse** de l'École de gestion Telfer de l'Université d'Ottawa ainsi que le **Concours de plan d'affaires** organisé en partenariat avec le Centre d'entrepreneurship de Prescott et Russell, les Comtés unis de Prescott et Russell et le ministère des Petites Entreprises et de l'Entrepreneuriat de l'Ontario.

Dans le cadre d'une entente avec l'Association étudiante de La Cité collégiale, Desjardins et les caisses populaires ont remis **1 850 $** en prix lors du Concours de talents. Le partenariat établi avec l'Association comprend aussi des conférences jeunesse sur des sujets tels que le budget, la cote de crédit, le développement international. Les caisses assurent aussi une présence à la rentrée scolaire où elles conseillent les jeunes sur leurs finances.

« Changer ma communauté en 10 ans » du Collège Samuel-Genest est un projet favorisant chez les jeunes l'engagement social et le bénévolat, source d'éducation à la citoyenneté. La Caisse populaire a remis **1 000 $** pour contribuer à quatre projets concoctés par les jeunes leaders du Collège.

Les caisses populaires de la région encouragent les journalistes en herbe

Les caisses populaires d'Ottawa et celles de Saint-Laurent-Outaouais appuient les journaux *L'Express étudiant* et *La Nouvelle étudiant*, projets coopératifs mis sur pied pour promouvoir l'alphabétisation et l'éducation des étudiants et de leurs familles. **10 000 $** ont été donnés pour assurer la publication des journaux.

Événements de nos collectivités

Les caisses populaires Rideau d'Ottawa, Trillium et Vision se sont associées afin de remettre une somme de **1 500 $** à titre de commandite du Festival des sucres 2008.

Nous avons remis **2 500 $** au Club optimiste de Rockland pour leur souper de homard annuel. Les profits ont été versés au parc de rouli-roulant et pour aménager un terrain de soccer. Une autre belle contribution pour les jeunes et la communauté.

Pour une deuxième année, nous avons encouragé le Barbecue communautaire de Gloucester en remettant **1 000 $** avec la Caisse populaire Rideau d'Ottawa. Les fonds amassés vont à deux organismes : le Centre de ressources communautaires d'Ottawa Est et le Gloucester Emergency Food Cupboard. Des employés des caisses étaient présents pour faire participer petits et grands au « concours de putting » et informer les gens sur nos services. Deux prix, un jeunesse et un adulte, ont été tirés au sort parmi les participants.

Les caisses populaires Nouvel-Horizon et Trillium ont remis une somme de **1 000 $** au 2e Festival country de Limoges.

Milieu communautaire

La Caisse populaire Trillium a versé, lors du souper de Noël du Centre francophone de Vanier, un don de **1 000 $**, somme qui permettra aux jeunes de fréquenter la salle de quilles pendant les vacances estivales.

La Caisse était fière d'être, encore cette année, un commanditaire de premier plan du 15e tournoi de golf de la Fondation du Centre d'accueil Roger-Séguin. **2 000 $** ont été remis à la Fondation qui s'occupe de nos aînés. Les fonds amassés ont servi, entre autres, à acheter de l'équipement spécialisé, à entretenir les pelouses, arbres, plantes, arbustes, fleurs et à se procurer des lits électriques.

Les caisses populaires Desjardins de la région d'Ottawa ont donné **7 500 $** à la Radio communautaire francophone d'Ottawa (RCFO). Cette somme d'argent permettra à la Radio communautaire francophone d'Ottawa, dont le mandat sera de promouvoir des émissions au contenu local et d'encourager l'émergence de jeunes talents francophones, de payer certains frais liés à ses opérations d'ici à l'obtention de sa licence et de sa mise en ondes.

Arts et culture

Pour une 5e année consécutive, les caisses populaires Desjardins d'Ottawa et de l'Est ontarien s'unissent et octroient **25 000 $** à L'écho d'un peuple en tant que partenaire Or de cet événement majeur. Témoignage palpable de l'esprit de coopération qui différencie Desjardins des autres institutions financières, l'engagement social des caisses se traduit par une contribution réelle au développement socioéconomique et culturel de la région.

Les caisses populaires Rideau d'Ottawa, Trillium et Vision sont partenaires du Centre d'artistes Voix Visuelle, anciennement connu sous le nom de Centre Bravo-Est. En effet, les caisses ont commandité trois vernissages. Ouvert à toutes les disciplines artistiques, le Centre d'artistes Voix Visuelle est un organisme à but non lucratif qui contribue activement au rayonnement de la culture francophone à l'échelle de la province tout en aidant les artistes à atteindre un haut niveau de professionnalisme.

Les caisses d'Ottawa ont remis **1 000 $** à Les contes nomades, organisme qui promeut et présente une série de spectacles de contes et qui veut amener la discipline du conte et de la littérature orale à s'exposer en tant qu'art de la scène à part entière.

Sous le thème « La francophonie en couleurs », la Caisse a invité les élèves des écoles La Vérendrye, des Pins et Saint-Guillaume à vivre un moment inoubliable en participant à la Fête de notre beau drapeau franco-ontarien au site du Monument de la francophonie d'Ottawa Au menu, un spectacle de magie enchanteur avec le magicien Eric Leclerc, des émotions fortes avec la levée du drapeau et un bon barbecue pour clôturer le tout.

Développement économique

Desjardins et les caisses populaires d'Ottawa ont injecté un montant de **38 000 $** dans la mise sur pied du Fonds d'entraide Ottawa. Cette initiative reflète les valeurs de Desjardins en matière de solidarité sociale, d'éducation financière et d'engagement dans le développement du milieu. Le Fonds d'entraide Ottawa a pour objectif de venir en aide à des personnes aux prises avec des difficultés financières. Ce financement est offert aux personnes et aux familles d'Ottawa qui n'ont pas accès à du crédit traditionnel selon les critères d'analyse habituels. Une première pour les caisses ontariennes!

En mars 2008, les caisses populaires de la région d'Ottawa se sont associées au Réseau socioaction des femmes francophones (RéSAFF) pour célébrer la Journée internationale de la femme. Les caisses, commanditaires du Prix d'excellence, ont remis **1 000 $** au RéSAFF pour faire de cet événement un franc succès.

Nous avons remis, avec la Caisse populaire d'Alfred, **3 000 $** à la Chambre de commerce de Clarence-Rockland pour aider à l'organisation de l'exposition commerciale. Il s'agit d'un partenariat qui date déjà de 5 ans.

Le Quartier Vanier a lancé son nouveau programme « Balai en marche » en avril 2008 et la Caisse populaire Trillium était là pour soutenir ce nouveau projet qui invitait les commerçants du chemin Montréal à sortir leur balai et à procéder à un bon nettoyage afin de revivifier leur environnement. Avec l'arrivée du printemps et dans le cadre des nouveaux objectifs du Quartier Vanier, le programme vise à devenir la collectivité la plus accueillante de la ville. La Caisse a contribué à l'achat des balais et a fait sa part en nettoyant l'entrée de son centre de services Vanier.

Sports et loisirs

Les caisses populaires Desjardins d'Ottawa étaient commanditaires des Rapidz d'Ottawa, équipe de baseball professionnelle. Une journée spéciale a eu lieu le 24 juin pour célébrer la fête de la Saint-Jean-Baptiste. À cette occasion, la Caisse populaire Trillium a bien voulu prêter son gigantesque drapeau franco-ontarien qui a paradé sur le terrain lors de l'ouverture.

La Caisse a contribué aux collectes de fonds de l'École Sainte-Félicité de Clarence Creek et du Cambridge Public School en leur offrant des dons qui serviront à faire l'achat de structures de jeux. Nous encourageons ainsi la forme physique de nos tout-petits.

Nous avons encouragé le deuxième Rallye-vélo Prescott et Russell, événement organisé par le Sentier récréatif de Prescott et Russell qui vise à inciter la population à découvrir à vélo les merveilleux paysages de la région, tout en s'amusant et en apprenant. La Caisse populaire Trillium a offert un vélo comme prix de présence.

Œuvres humanitaires

Les caisses de la région ont conclu leur campagne Centraide 2008 en remettant **5 400 $**, somme amassée aux moyens de dons d'employés et de membres ainsi que de différentes activités de collecte de fonds telles que « Journée Jeans », souper-conférence, déjeuner, etc.

Desjardins et les caisses de la région n'ont pas hésité à encourager le Défi « Au sommet pour Montfort » en octroyant des dons totalisant **18 000 $**. Le Défi avait pour but d'amasser des fonds pour appuyer les Programmes de soins du cancer du Nouveau Montfort. Parmi les participants, deux fiers ambassadeurs de Desjardins et représentant le réseau des caisses populaires ontariennes : M^me^ Diane Derome de la première vice-présidence Ontario, et M. André Brisebois, notre jeune administrateur stagiaire.

KILIMANJARO 2009
Au Sommet pour Montfort!
Reaching the Summit for Montfort!

Une tradition chère à la Caisse populaire Trillium est la remise de dons pour contribuer à l'achat de panier de Noël. Cette année, la Caisse a remis **1 000 $** à 12 organismes et paroisses d'Ottawa et de l'Est ontarien. Au total, c'est donc **12 000 $** qui ont été remis pour soulager les plus démunis pendant la période des Fêtes.

La Caisse populaire Trillium a rencontré les 18 participants de l'École secondaire L'Escale qui ont vécu, en mars 2008, une expérience de solidarité internationale en République Dominicaine. La Caisse leur a remis un **don de 500 $** pour encourager leur collecte de fonds ainsi que des articles à remettre aux étudiants de la République Dominicaine au cours de leur voyage éducatif.

SERVICES AUX PARTICULIERS

LA CAISSE ET SES FILIALES METTENT À VOTRE DISPOSITION LES SERVICES LES PLUS AVANTAGEUX EN MATIÈRE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT. EN OUTRE, SON EXPERTISE LA CONDUIT À OFFRIR DES SOLUTIONS FINANCIÈRES ADAPTÉES AUX BESOINS VARIÉS DE SES MEMBRES.

ÉPARGNE ET PLACEMENT

Gestion de vos avoirs
Analyse financière à la retraite
Courtage en valeurs mobilières :
- courtage de plein exercice
- courtage à escompte

Diversification de portefeuille
Gestion discrétionnaire de portefeuille
Planification financière
Planification successorale
Sécurité financière

Compte chèques
Compte à haut rendement
Compte à rendement croissant
Compte à rendement croissant en devise américaine
Compte d'épargne avec opérations
Compte Le Distinctif
Compte Profit Jeunesse

Compte d'épargne
Compte Avantage investisseur
Compte d'épargne stable

Placements garantis
Épargne à terme
Épargne à terme à dépôts périodiques
Épargne à terme à rendement progressif
Épargne à terme à rente personnalisée
Épargne à terme à revenus périodiques
Placements garantis liés aux marchés

Fonds de placement
Fonds Desjardins
Placement NordOuest et Éthiques S.E.C.

Placements socialement responsables
Fonds Desjardins Environnement
Portefeuilles SociéTerre (Solutions clés en main)

Placements stratégiques
Fonds externes
Titres à revenus fixes

Solutions clés en main
Portefeuille à capital garanti
Portefeuille profilé à capital garanti
Portefeuilles Diapason
Portefeuilles Chorus
Portefeuilles de fonds de placement garanti

Rentes
Rente viagère
Rente certaine

Régimes enregistrés
Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)
Compte de retraite immobilisé (CRI)
Fonds de revenu viager (FRV)
Fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR)
Régime d'accession à la propriété (RAP)
Régime d'encouragement à l'éducation permanente (REEP)
Régime enregistré d'épargne-études (REEE)
Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
Régime enregistré d'épargne-retraite collectif (REER collectif)
Régime enregistré d'épargne-retraite de rente non viagère (REER-RNV)

Titres exclusifs à Desjardins
Parts de ristournes
Part privilégiée
Part sociale

FINANCEMENT

Cartes Visa Desjardins

Marges de crédit
Marge de crédit personnelle
Marge Atout
Marge de crédit Liberté

Études
Marge de crédit Avantage étudiant

Consommation
Prêt consommation
Prêt auto
Prêt à l'adoption
Financement Accord D

Investissements
Prêt REER
Financement Accord D – REER

Habitation
Prêt à taux fixe :
- ouvert ou fermé
- à taux révisable annuellement (5 dans 1)

Prêt à taux variable :
- taux variable régulier
- taux variable réduit
- taux variable protégé

Prêt relais

Programme de garantie
Société d'hypothèque et de logement
Genworth

CLIENTÈLES SPÉCIFIQUES ET LEURS PROGRAMMES
Caisse scolaire
Nouveaux arrivants et communautés culturelles
Offre Distinction (pour les professionnels)
Plan D étudiant (pour les étudiants à temps plein de 18-24 ans)
Portails Jeunesse (ados, étudiants, jeunes travailleurs)
Programme Chrome (pour les 12-17 ans)
Service Reconnaissance (pour les 60 ans et plus)

SERVICES AUTOMATISÉS
AccèsD (téléphone et Internet)
Carte d'accès Desjardins
Dépôt ou retrait direct
Guichet automatique
Inter-Caisses
Paiement de factures
Paiement direct
Relevé de compte (papier ou virtuel)
Virements (automatique, entre personne, inter institution)

SERVICES COMPLÉMENTAIRES
Achat et vente de devises étrangères (US et autres) et métaux précieux
Assistance Desjardins à la liquidation de succession
Chèques certifiés (visés)
Chèques de voyage
Chèques gardés pour encaissement futur
Chèques personnalisés
Coffret de sûreté
Contrordre de paiement
Forfaits de tarification
Imagerie des chèques
Relevés de compte (papier ou virtuel)
Mandats et traites
Postel
Protection en cas de découvert
Transfert express Desjardins

SERVICES D'ASSURANCES
Assurance prêt
Assurance marge de crédit
Assurance vie-épargne
Accirance
Assurance voyage
Protection décès – épargne accélérée (vie universelle)
Protection décès – option épargne (vie universelle)

SERVICES AUX ENTREPRISES

L'OBJECTIF DE NOTRE CENTRE FINANCIER AUX ENTREPRISES ET DE SES FILIALES : DEVENIR LE PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DES PME EN VOUS FAISANT LA MEILLEURE OFFRE INTÉGRÉE DE PRODUITS ET DE SERVICES SUR LE MARCHÉ ET EN VOUS PROPOSANT DES SOLUTIONS D'AFFAIRES GAGNANTES.

FINANCEMENT

Crédit d'exploitation
Crédit rotatif Desjardins
Financement relais Desjardins
Marge de crédit d'exploitation
Marge de crédit en dollars américains
Solutions Libre-*Affaires* VISA Desjardins

Prêt hypothécaire
Financement intérimaire
Prêt hypothécaire à taux variable
Prêt hypothécaire commercial en dollars américains
Prêt hypothécaire multilogements

Prêt à terme
Financement Accord D Affaires
Prêt à terme en dollars américains
Prêt à terme pour entreprises

Financement spécialisé
Affacturage Desjardins
Financement à l'exportation
Financement corporatif
Financement de créances internationales
Syndicat bancaire

PLACEMENTS

Épargne à terme
Épargne à terme indicielle
Épargne à terme ordinaire

Fonds de placement
Fonds Desjardins
Fonds distincts Millénia III
Fonds NordOuest

Papier commercial

Régimes collectifs d'épargne
Plan collectif d'épargne établissement agricole
Desjardins
REER collectif Desjardins
Régime d'épargne non enregistré
Régime de participation différée aux bénéfices
Régime de retraite à cotisation déterminée
Régime de retraite individuel
Services de gestion de fonds

Services spécialisés
Courtage de plein exercice
Courtage en ligne
Garde de valeurs
Gestion privée Desjardins
Institutionnel – Actions
Marché des capitaux de dettes
Service de recherche
Services aux réseaux

ASSURANCES

Assurance crédit
Assurance marge de crédit
Assurance prêt
Assurance solde de crédit-Affaires

Assurance collective
Protections d'assurance collective
Régimes flexibles
Régimes traditionnels

Assurance pour les organisateurs de tournois de golf

Assurance vie et santé pour gens d'affaires

Assurance voyage

SERVICES INTERNATIONAUX

(Desjardins offre aux entreprises deux points de service en sol américain : Desjardins Bank et Desjardins Commercial Lending)

Comptes internationaux
Boîte postale aux États-Unis
Chèques tirés sur une banque américaine
Compte commercial aux États-Unis
Compte en devises étrangères
Dépôt direct en dollars américains reçu des États-Unis

Instruments de paiement
Chèques de voyage et cartes
Lettre de crédit export
Lettre de crédit import
Lettre de garantie internationale
Mandats et traites
Numéro de marchand américain pour entreprises canadiennes
Recouvrements internationaux
Transfert de fonds

Financement
Affacturage Desjardins
Financement à l'exportation
Financement de créances internationales
Marge de crédit en dollars américains
Prêt à terme en dollars américains
Prêt hypothécaire commercial en dollars américains

Devises étrangères
Accès direct aux cambistes
Contrat de change à terme (*forward)*
Contrat de change au comptant (*spot)*
Options sur devises étrangères (*currency options*)
Service de change Privilège
Swap de devise
Virement interdevises

TRÉSORERIE, PAIE ET SOLUTIONS EN LIGNE

AccèsD Affaires (Internet ou téléphone)

Services de cartes VISA
Carte Affaires VISA Desjardins
Carte @pprovisionnement VISA Desjardins
Carte privative VISA Desjardins
Solutions Libre-Affaires VISA Desjardins

Comptes d'opérations et forfaits
Carte d'accès Desjardins Affaires
Compte d'opérations
Compte entreprise à rendement croissant
Comptes en fiducie, de transfert et de trésorerie
Conciliation avec chèques en consignation
Consolidation de fonds
Dépôt à toute heure
Dépôt commercial par inter-Caisses
Forfaits Simplici D
Imagerie des chèques

Gestion des comptes clients
Retrait direct
Service d'encaissement par boîte postale
Service de perception de comptes universel Desjardins
Service EDI financier

Gestion des comptes fournisseurs
Dépôt direct
Service EDI financier
Transfert de fonds

Produits dérivés de change et de taux d'intérêt
Contrat de change à terme
Options sur devises étrangères
Plafond sur taux d'intérêt
Plancher sur taux d'intérêt
Swap de change
Swap de taux d'intérêt

Services de paie et de ressources humaines
Gestion de processus R.H. et d'invalidité
Paie Internet
Paie PC
Paie téléphone

Services de paiement
DePOSiTEL
Paiement par carte de crédit
Paiement par carte de débit
Paiement sécurisé Desjardins par Internet
Service de demande d'enquête de solvabilité sur une entreprise
Service de paiements automatiques Desjardins
Solutions de financement au point de vente
Solutions intégrées au point de vente
Terminaux de point de vente

L'ÉQUIPE TRILLIUM

À VOTRE SERVICE, UNE ÉQUIPE COMPÉTENTE CONSTITUÉE D'EMPLOYÉS PRÉVENANTS ET DE GESTIONNAIRES ATTENTIFS À VOS BESOINS. UN OBJECTIF COMMUN ANIME CHACUN D'ENTRE EUX : VOUS OFFRIR LE MEILLEUR SERVICE POSSIBLE.

DIRECTION GÉNÉRALE

Normand Leroux, directeur général
Robert Brazeau, directeur général adjoint et directeur gestion des avoirs
Pascale Bazinet, directrice service aux particuliers
Annie-Pascale Côté, directrice opérations et transactions assistées
Suzette Beauséjour, directrice adjointe services aux particuliers
Christine C.-Villeneuve, directrice adjointe services aux particuliers
Christine Provencher, directrice adjointe services aux particuliers
Suzanne Ouimet, conseillère en gestion financière et gestion du risque
Lysanne Rouleau, conseillère en communication et vie associative
Hélène Paquette, adjointe administrative
Sophie Vaillancourt, conseillère en ressources humaines

CYRVILLE (SIÈGE SOCIAL)

Francine Lamadeleine, conseillère en finances personnelles et responsable de la gestion du centre de services
Shawn Filion, planificateur financier
Ousmane Bocoum, conseiller en finances personnelles
Naomie Haché, conseillère en finances personnelles
Étienne Dutrisac, coordonnateur transactions assistées
Miguel Savage, agent support aux opérations
Karen Poirier, agente services financiers
Isabelle Leclair, agente services financiers
Isabelle Gingras, agente services financiers
Jocelyne Pomminville, agente service aux membres
Mélanie Talbot, agente à l'accueil aux membres
Joyce Caron, caissière
Paryse Murray, caissière
Josée Rivard, caissière
Josianne Bourgon, caissière

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS

Julien Sasseville, conseiller en finances personnelles
Sophie Trépanier, conseillère en finances personnelles
Linda Larocque, agente services financiers
Jean-François Beaupré, agent service aux membres et à l'accueil
Marlène Calderone, agente services financiers / caissière
Danick Dutrisac, caissière
Anne-Marie Willems, caissière

ROCKLAND

Marie-Claude Péloquin, planificateur financier
Sébastien Slythe, planificateur financier
Diane Danis, conseillère en finances personnelles
Anik Lafrance, conseillère en finances personnelles
Elise Latulippe, conseillère en finances personnelles
Josée Drouin, coordonnatrice transactions assistées
Carl Blanchard, agent services financiers
Guylaine Labbé, agente services financiers
Rosanne Bourque, agente service aux membres
Lyne Gourgon, agente à l'accueil aux membres
Elyse Bellfoy, caissière
Brian Brazeau, caissier
Martine Chauret, caissière
Jocelyn Duquette, caissier
Louise Léger, caissière
Sylvie Martel, caissière

VANIER

Luc Simard, conseiller en finances personnelles et responsable de la gestion du centre de services
Nathalie Leblanc, planificateur financier
Rachel Savage, conseillère en finances personnelles
Murielle Godin, agente services financiers
Manon Shank, agente services financiers
Isabelle Mainville, agente service aux membres
Christine Dubé, caissière
Sonia Levesque, caissière
Nadia Rivet, caissière

ST-LAURENT

Christian Kananura, conseiller en finances personnelles
Geneviève Pilote, conseillère en finances personnelles
Benoit Simard, conseiller en finances personnelles
Marie Peterson, agente services financiers
Nicole Duval-Pilon, agente à l'accueil aux membres
Chanel Lamadeleine, caissière
Marc-André Paulin, caissier

SARSFIELD

Nicole Villeneuve, conseillère en finances personnelles et responsable de la gestion du centre de services
Suzanne Faucher, agente service aux membres

Limoges
Johanne Fournier, conseillère en finances personnelles
Sylvie Paquette, conseillère service aux membres
Julie Rivard, agente service aux membres et à l'accueil
Richard Lorrain, caissier

Carlsbad Springs
Nicole Bertrand, conseillère en finances personnelles et responsable de la gestion du centre de services
Jeannine Hupé, conseillère en finances personnelles
Chantal Ménard, agente services financiers
Nathalie Boudria, caissière et agente à l'accueil

Clarence Creek
Maryse Lacoursière, conseillère en finances personnelles et responsable de la gestion du centre de services
Chantal Boyle, agente services financiers
Rita Payant, caissière

Hammond
Anne Boucher, conseillère en finances personnelles et responsable de la gestion du centre de services
François Vinette, conseiller en finances personnelles
Jeannine Lacasse, agent support aux opérations
Louise Guindon, agente services financiers
Lise Gagnon, agente service aux membres
Marie-Anne Caron, caissière
Lorraine Fortin, caissière

Centre financier aux entreprises
Yves Bisson, directeur
Richard Ferland, directeur principal - grandes entreprises
Michel Tourangeau, directeur principal - petites et moyennes entreprises
André Bélanger, directeur de comptes
Martine Bergeron, directrice de compte
Johanne Bistodeau, directrice de comptes
Dennis Britt, directeur de comptes
Bonito De Sousa, directeur de comptes
David Durr, directeur de comptes
Étienne Goudreau, directeur de comptes
Annie Paradis, directrice de comptes
Jean R. Piché, directeur de comptes
Josée Potvin, directrice de comptes
Hélène Robert, directrice de comptes
Abdel Walieddine, diretrice de comptes
Mike Webb, directeur de comptes
Louise Racine, directrice gestion du risque de crédit
Richard Poirier, recouvrement
Chantal Bélanger-Peterson, conseillère services aux membres
Danielle Caron, conseillère service aux membres
Jacynthe Roy, adjointe administrative
Sara Carrier, agente services financiers
Marie-Michaëlle Alabré, agente services financiers
Denise Girouard, agente services financiers
Marie-Chrisitine Marcoux, agente services financiers
Chantal Sauvé, agente services financiers
Ariane Villemaire, agente services financiers
Suzanne Villeneuve, agente services financiers
Margo Lamarche, agente prêts syndiqués
Julie Chartrand, agente support aux opérations
Marthe Banville, agente à l'accueil

Représentants hypothécaires Desjardins
Alexandre Beaulieu
Sylvain Joannette
Bertrand Rousseau
Lynn Chevrier

Représentants des filiales desjardins
Luc Charron, conseiller en placement chez Valeurs mobilières Desjardins
Maxime Houtart, conseiller en placement chez Valeurs mobilières Desjardins
Jean Grégoire Morin, conseiller en placement chez Valeurs mobilières Desjardins

Christian Quirion, directeur des ventes chez Fonds Desjardins

Luc Nadon, directeur développement chez Gestion privée Desjardins
Brian Hiliker, gestionnaire privée chez Gestion privée Desjardins.

Luc Lalonde, conseiller en ventes institutions financières chez Desjardins Sécurité financière
Normand Lamarche, agent en assurance de personnes; ventes, caissassurance pour les particuliers chez Desjardins Sécurité financière

Centre administratif Desjardins de l'Ontario
Robert Morin, directeur
Michel Paul, analyste
Céline Joanisse, analyste
Nancy Guillouzic, analyste en contrôle interne particuliers
Pierrette Lalonde, analyste en contrôle interne particuliers
Jason Sullivan, analyste en contrôle interne entreprises
Nancy Fong, coordonnatrice en contrôle interne
Jérémie Bélisle, agent soutien aux analystes
Lise Robert, adjointe administrative
Francine Bénard, agente de soutien
Chantal Bisier, agente de soutien
Stéphane Richard, agent de soutien
Nathalie Beauchamp, agente soutien à la paie
Chantal Dubosq, agente soutien à la paie
Diane Robert, agente soutien à la paie

Note : employés en date du 23 mars 2009

HEURES D'OUVERTURE ET COORDONNÉES

24 HEURES SUR 24, SEPT JOURS SUR SEPT

1 800 CAISSES
desjardins.com

Accès D

CENTRE DE SERVICES	SERVICE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
CARLSBAD SPRINGS 6443, ch. Russell, C. P. 240 Carlsbad Springs (Ontario) K0A 1K0 (T) 613 822-1242 (F) 613 822-6030	CONSEIL	10 h – 15 h	10 h – 15 h	10 h – 15 h	10 h – 20 h	10 h – 18 h	FERMÉ
	COMPTOIR	10 h – 15 h	10 h – 15 h	10 h – 15 h	10 h – 20 h	10 h – 18 h	FERMÉ
CENTRE FINANCIER AUX ENTREPRISES 1980, ch. Ogilvie, unité 215 Ottawa (Ontario) K1J 9L3 (T) 613 747-4800 (F) 613 747-2691	———	8 h 30 – 16 h 30	8 h 30 – 16 h 30	8 h 30 – 16 h 30	8 h 30 – 16 h 30	8 h 30 – 16 h 30	FERMÉ
CLARENCE CREEK 1630, rue Landry, C. P. 119 Clarence Creek (Ontario) K0A 1N0 (T) 613 488-2471 (F) 613 488-3129	CONSEIL	10 h – 15 h	10 h – 15 h	10 h – 15 h	10 h – 20 h	10 h – 18 h	FERMÉ
	COMPTOIR	10 h – 15 h	10 h – 15 h	10 h – 15 h	10 h – 20 h	10 h – 18 h	FERMÉ
CYRVILLE (SIÈGE SOCIAL) 1173, ch. Cyrville Ottawa (Ontario) K1J 7S6 (T) 613 745-2123 (F) 613 745-2723	CONSEIL	10 h – 16 h	10 h – 16 h	10 h – 16 h	10 h – 20 h	10 h – 18 h	FERMÉ
	COMPTOIR	10 h – 16 h	10 h – 16 h	10 h – 16 h	10 h – 20 h	10 h – 18 h	FERMÉ
HAMMOND 3118, ch. Gendron Hammond (Ontario) K0A 2A0 (T) 613 487-2073 (F) 613 487-3161	CONSEIL	10 h – 16 h	10 h – 16 h	10 h – 16 h	10 h – 20 h	10 h – 18 h	FERMÉ
	COMPTOIR	10 h – 16 h	10 h – 16 h	10 h – 16 h	10 h – 20 h	10 h – 18 h	FERMÉ
LIMOGES 523, ch. Limoges, C. P. 160 Limoges (Ontario) K2A 2M0 (T) 613 443-3457 (F) 613 443-1034	CONSEIL	10 h – 16 h	10 h – 16 h	10 h – 18 h	10 h – 20 h	10 h – 16 h	FERMÉ
	COMPTOIR	10 h – 16 h	10 h – 16 h	10 h – 18 h	10 h – 20 h	10 h – 16 h	FERMÉ
NOTRE-DAME-DES-CHAMPS 3713, ch. Navan Ottawa (Ontario) K4B 1H9 (T) 613 824-5808 (F) 613 824-0586	CONSEIL	10 h – 16 h	10 h – 16 h	10 h – 18 h	10 h – 20 h	10 h – 16 h	FERMÉ
	COMPTOIR	10 h – 16 h	10 h – 16 h	10 h – 18 h	10 h – 20 h	10 h – 16 h	FERMÉ
ROCKLAND 1545, rue Laurier, C. P. 641 Rockland (Ontario) K4K 1L4 (T) 613 446-5154 (F) 613 446-7024	CONSEIL	10 h – 16 h	10 h – 16 h	10 h – 16 h	10 h – 20 h	10 h – 18 h	9 h 30 – 12 h
	COMPTOIR	10 h – 16 h	10 h – 16 h	10 h – 16 h	10 h – 20 h	10 h – 18 h	9 h 30 – 12 h
SARSFIELD 2945, ch. Colonial, C. P. 69 Sarsfield (Ontario) K0A 3E0 (T) 613 835-2191 (F) 613 835-2921 **NOTE :** *fermé tous les jours entre 11h 30 et 12 h 30*	CONSEIL	10 h – 15 h	10 h – 15 h	FERMÉ	10 h – 20 h	10 h – 16 h	FERMÉ
	COMPTOIR	10 h – 15 h	10 h – 15 h	FERMÉ	10 h – 20 h	10 h – 16 h	FERMÉ
ST-LAURENT Centre commercial St-Laurent 1200, boul. St-Laurent, loc.165 Ottawa (Ontario) K1K 3B8 (T) 613 744-5010 (F) 613 744-6077	CONSEIL	9 h 30 – 17 h	9 h 30 – 17 h	9 h 30 – 17 h	9 h 30 – 18 h	9 h 30 – 18 h	9 h 30 – 14 h
	COMPTOIR	9 h 30 – 16 h 30	9 h 30 – 16 h 30	9 h 30 – 16 h 30	9 h 30 – 17 h 30	9 h 30 – 17 h 30	9 h 30 – 14 h
VANIER 233, ch. Montréal Vanier (Ontario) K1L 6C7 (T) 613 741-3900 (F) 613 741-4016	CONSEIL	10 h – 16 h	10 h – 16 h	10 h – 16 h	10 h – 18 h	10 h – 18 h	FERMÉ
	COMPTOIR	10 h – 16 h	10 h – 16 h	10 h – 16 h	10 h – 18 h	10 h – 18 h	FERMÉ